



Maîtrise en études politiques appliquées
Cheminement en droit international et politique internationale appliqués (DIPIA)
Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université, Sherbrooke, QC, Canada

Bureau d'analyse en politique internationale (BAPI)

**Mandat de recherche exploratoire sur la consolidation du plan
stratégique à l'attention de *FRANCOPOL***



À destination de FRANCOPOL
1701, rue Parthenais
Montréal, QC, Canada, H2K 3S7

L'équipe mandataire

Chercheuses et rédactrices :

Kassandra Boisvert, *B.A. et Candidate à la maîtrise en études politiques appliquées.*

Zoe Martin, *B.A. et Candidate à la maîtrise en études politiques appliquées.*

Catherine Mercier, *B.A. et Candidate à la maîtrise en études politiques appliquées.*

Reconnaissance et remerciements

Superviseur de recherche :

Adib Bencherif, *PhD, Professeur adjoint de l'École de politique appliquée.*

Suivi et relecture :

Adib Bencherif, *PhD, Professeur adjoint de l'École de politique appliquée.*

Jesse Fafard Théorêt, *B.A., LL.M., auxiliaire d'enseignement.*

Contacts mandataire :

Patrice Cardinal, *Inspecteur-chef de la Sûreté du Québec et Secrétaire général de FRANCOPOL.*

Cynthia Massé, *Ancienne conseillère aux affaires internationales de la Sûreté du Québec.*

Table des matières

1. Introduction	6
2. Présentation institutionnelle	6
3. Éléments contextuels	9
4. Méthodologie.....	10
4.1 Identification du corpus et des données à étudier	10
4.2 Échantillon des praticiens à rencontrer	10
4.3 Méthodes	11
4.3.1 Atelier.....	11
4.3.2 Entrevue	12
4.3.3 Analyse comparative.....	13
4.4 Objectifs et indicateurs.....	13
5. Analyse des résultats	15
5.1 Mobiliser	15
5.1.1 Personnes membres (organisations) : participation	16
5.1.2 Participation aux comités techniques.....	18
5.1.3 Partenaires	21
5.2 Moderniser	25
5.2.1 Thèmes géopolitiques d'intérêt.....	25
5.2.2 Mise à jour des comités techniques.....	27
5.2.3 Environnement	30
5.3 Promouvoir.....	32
5.3.1 Communication.....	32
5.3.2 Partage de l'information (CFIS)	33
5.3.3 Visibilité : les réseaux sociaux et l'intégration dans le milieu.....	34
5.4 Limites et défis.....	37
6. Recommandations	39
6.1 Mobiliser	39
6.2 Moderniser	42
6.3 Promouvoir.....	47
7. Conclusion.....	52
Bibliographie.....	55
Annexe A – Plan stratégique 2022-2025 de FRANCOPOL.....	60
Annexe B - Plan de rencontre et ordre du jour détaillé de l'atelier avec le Comité de direction ..	61

Annexe C – Fiche analytique des réseaux	64
Annexe D – Tableau comparatif des réseaux	70
Annexe E – Guide d’entrevue	91
Annexe F – Grille d’analyse	94

Sommaire

Ce rapport de recherche exploratoire analyse les trois principaux objectifs de FRANCOPOL, soit mobiliser, moderniser et promouvoir, dans l'objectif de consolider le plan stratégique 2022-2025 de l'organisme. L'étude démontre que FRANCOPOL est confronté à plusieurs enjeux, mais qu'il est possible de les surmonter, notamment par la réalisation des recommandations suggérées par l'équipe de recherche. La reconnaissance de FRANCOPOL et de sa plus-value, la participation des personnes membres et des coordinations et la gouvernance sont les principaux enjeux liés à l'objectif « mobiliser ». En outre, l'intégration de nouveaux sujets d'actualité tels que les flux migratoires, la désinformation et les effets de l'environnement sur le travail des réseaux policiers ainsi que la consolidation et la mise à jour des comités techniques sont des enjeux liés à l'objectif « moderniser ». Enfin, la communication entre les personnes membres, l'utilisation du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir et le manque de visibilité de FRANCOPOL sur les réseaux sociaux sont les principaux enjeux liés à l'objectif « promouvoir ».

1. Introduction

FRANCOPOL est un réseau de coopération et de concertation pour la mise en commun des meilleures pratiques, recherches et réflexion en matière de formation et d'expertise policière. Souhaitant assurer sa pérennité et son dynamisme, *FRANCOPOL* a fait appel au *Bureau d'analyse en politique internationale* (BAPI) afin d'obtenir et d'entretenir une collaboration avec une vision externe. Une équipe de recherche de *l'Université de Sherbrooke* a donc obtenu le mandat de travailler de pair avec l'organisme afin d'analyser *FRANCOPOL*, soit son origine, ce qu'il a fait, où il est rendu et à quoi pourrait-il ressembler dans l'avenir.

Dans le but de répondre aux objectifs et attentes de l'organisme, l'équipe de recherche répond à la question de recherche suivante : **Comment consolider, en prenant en considération les thèmes géopolitiques actuels, le plan stratégique 2022-2025 de *FRANCOPOL* ?**

Ce rapport de recherche comprend une courte présentation institutionnelle et un rappel des éléments contextuels du mandat. Également, une section aborde la méthodologie utilisée par l'équipe de recherche, soit l'identification du corpus et des données à étudier, un échantillon des praticiens.nes, la méthode de collecte de données et les objectifs et indicateurs. Ce rapport se termine par l'analyse des résultats et la formulation de recommandations pour l'organisme.

2. Présentation institutionnelle

FRANCOPOL est un organisme né d'une initiative franco-québécoise qui a pour objectif « de devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière ».¹ L'organisme se veut être un lieu d'échange, de collaboration et de coopération entre les différentes institutions policières francophones. *FRANCOPOL* souhaite mettre de l'avant le savoir et l'expertise des francophones dans le domaine, entre autres par l'entremise de comités techniques qui facilitent les échanges entre différents.es experts.es² sur des

¹ FRANCOPOL. (s.d.). *À propos*. Réseau international francophone de formation policière.

<https://www.francopol.org/sinformer-sur-francopol/a-propos>

² Dans une logique d'équité et d'inclusion, l'équipe de recherche a décidé d'utiliser une écriture épiciène, soit un type de rédaction qui tend à abandonner le masculin générique pour employer des appellations inclusives. Des formes tronquées et des appellations neutres sont ainsi utilisées à travers ce rapport.

sujets spécifiques. Le comportement policier, la cybercriminalité, la lutte contre la corruption et la lutte contre le terrorisme sont notamment des sujets abordés par les comités.

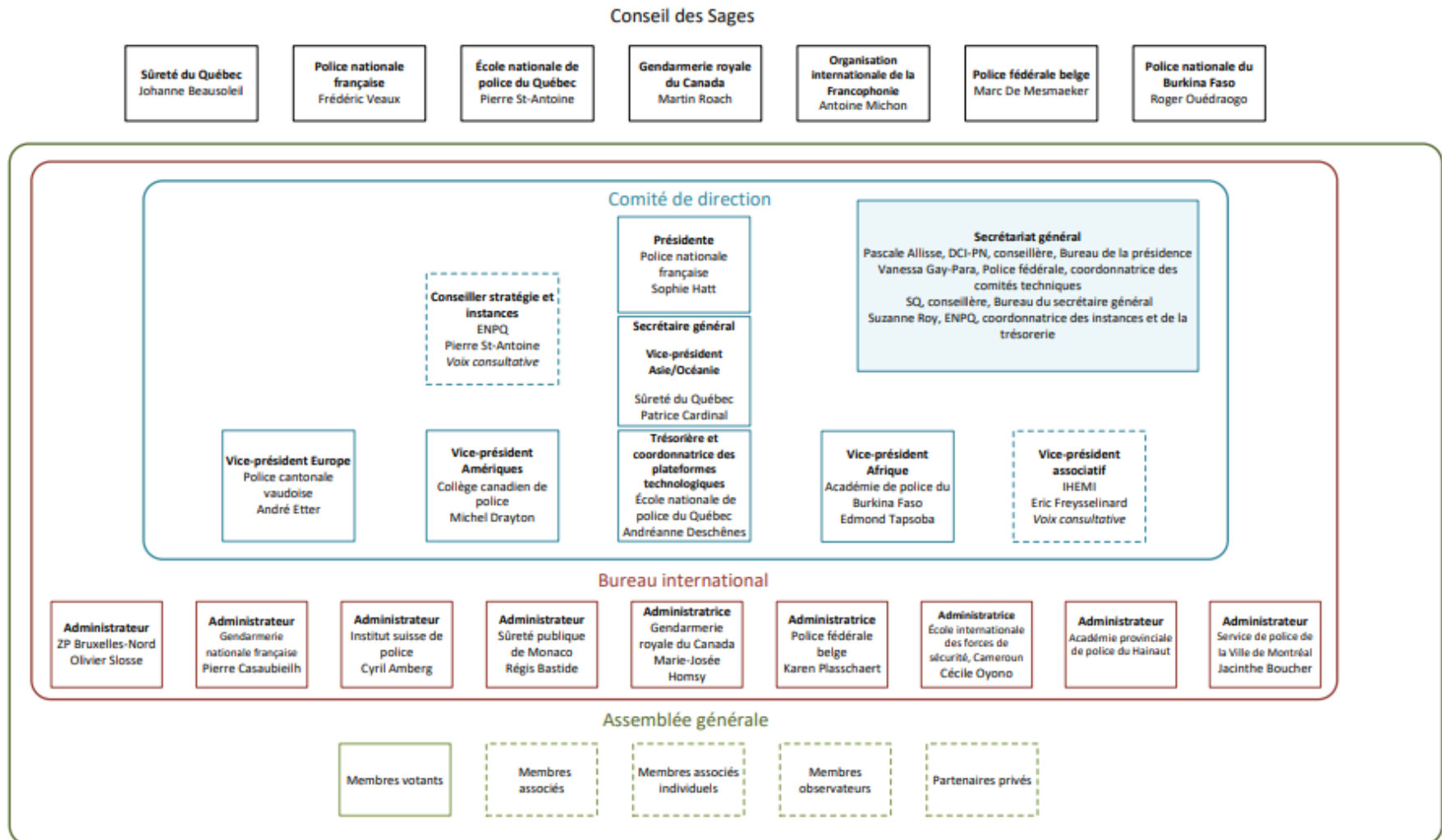
La structure de *FRANCOPOL* est de nature formelle. L'organisme est composé d'une *Assemblée générale* (AG), d'un *Bureau international* (BI), d'un *Comité de direction* (CD) et d'un *Conseil des sages* (CS).³ L'AG rassemble toutes les personnes membres votantes qui sont représentées par un.e délégué.e. Pour ce qui est des personnes membres associées et des personnes observatrices, ces dernières ne disposent pas d'un droit de vote, mais peuvent assister à l'AG. Il faut noter que pour adhérer à *FRANCOPOL*, le parrainage d'une institution policière est nécessaire.⁴ Le BI est de nature équivalente à un conseil d'administration. Celui-ci compte 15 personnes, qui sont élues par l'AG. Pour sa part, le CD est composé de 6 personnes. Le *Comité de direction* est élu parmi les personnes membres du BI et il est responsable « du bon fonctionnement des activités du réseau devant l'Assemblée générale ».⁵ Quant au *Conseil des sages*, il « est composé de dirigeants.[es] d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de *FRANCOPOL* et de contribuer à son développement par leurs avis et leurs conseils. »⁶ Le CS a une fonction consultative au sein de l'organisme.

³ FRANCOPOL. (s.d.). *Direction et instances*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/sinformer-sur-francopol/direction-et-instances/structure>

⁴ FRANCOPOL. (s.d.). *Devenir membre*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/devenir-membre/devenir-membre>

⁵ FRANCOPOL. *Direction et instances*.

⁶ FRANCOPOL. *Direction et instances*.



Source : FRANCOPOL. *Direction et instances.*

3. Éléments contextuels

À la suite d'un événement organisé en 2002 par le *Collège européen de police* qui eut lieu exclusivement en anglais, une nécessité de développer un réseau policier francophone s'est fait ressentir. Ainsi, « *FRANCOPOL* est un organisme né d'une initiative de la *Direction des relations internationales* et du protocole de la *Sûreté du Québec* et de la *Direction de la formation de la Police nationale française*. »⁷ L'organisme est officiellement créé le 8 septembre 2008 à Québec.⁸

FRANCOPOL, le réseau international francophone de formation policière, est : « [...] un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. »⁹ Tout au long du mandat, l'équipe de recherche à garder en tête l'importance pour le réseau policier d'« [ê]tre la référence de la communauté francophone en matière de pratiques et de formations policières »¹⁰ tout en respectant les valeurs de *FRANCOPOL* qui sont le respect et l'intégrité.

En consultant le site web de l'institution, il est possible de constater que les informations publiées sont réservées aux personnes membres en raison de leur sensibilité. Les documents émis par les comités techniques sur des enjeux actuels ne sont notamment pas disponibles pour le grand public. Un enjeu d'accès à l'information peut donc être soulevé.

Dans l'optique de rester dynamique, c'est-à-dire pertinent et d'actualité, *FRANCOPOL* souhaite faire affaire avec un groupe externe qui possède une expérience en relations internationales dans l'objectif de pérenniser et de développer l'organisme. Après la rencontre avec les mandataires, l'équipe de recherche s'accorde sur l'importance d'avoir une vision externe dépourvue de biais envers l'organisme et ses activités. Un désir d'objectivité, par une analyse distancée, a donc été souhaité par *FRANCOPOL*.

⁷ FRANCOPOL. *À propos*.

⁸ FRANCOPOL. *À propos*.

⁹ FRANCOPOL. *À propos*.

¹⁰ FRANCOPOL. (s.d.). *Planification stratégique*. Réseau international francophone de formation policière. https://www.francopol.org/fileadmin/fichiers_client/centre_documentaire/Plan_strat_2022-2025_FRANCOPOL_VF.pdf

À l'aide de sa vision externe et en considérant les objectifs de l'organisme, l'équipe de recherche répond, à travers ce rapport, à la question de recherche suivante : **Comment consolider, en prenant en considération les thèmes géopolitiques actuels, le plan stratégique 2022-2025 de FRANCOPOL ?**

Dans les faits, le plan stratégique est divisé en trois objectifs, soit « mobiliser », « moderniser » et « promouvoir » l'organisme. Afin de répondre à la question de recherche, l'équipe de recherche a analysé les trois objectifs, notamment en identifiant les différents enjeux associés aux objectifs et en formulant des recommandations.

4. Méthodologie

4.1 Identification du corpus et des données à étudier

L'équipe de recherche a analysé différents documents de *FRANCOPOL*. Parmi ces documents officiels, il est possible de retrouver l'organigramme de l'organisme, le plan stratégique 2022-2025 qui contient la vision et les planifications annuelles à venir, une version exécutive se trouve d'ailleurs à l'Annexe A du présent rapport, ainsi que certains documents produits par les comités techniques. Ensuite, afin de répondre à la question de recherche, l'équipe de recherche a effectué une recherche documentaire en consultant plusieurs sites internet officiels d'autres réseaux. Les réseaux qui ont été consultés sont *FRANCOPOL*, *INTERPOL*, *Europol*, le *Réseau Intersection*, l'*Association des Directeurs de Police du Québec* et les *Réseaux de l'Organisation internationale de la Francophonie*.

4.2 Échantillon des praticiens à rencontrer

Afin de réaliser la collecte de données, un atelier et des entrevues semi-dirigées ont été menés. Concrètement, l'échantillon des personnes interviewées est composé de personnes de genres différents, occupant des fonctions variées et provenant de divers milieux. D'abord, afin de bien comprendre et de saisir l'institution qu'est *FRANCOPOL*, une rencontre sous forme d'atelier avec les personnes membres du *Comité de direction* et du *Secrétariat général* de l'organisme fut tenue. Les personnes membres présentes étaient : Pascale Alisse, Mélanie Bilodeau, Patrice Cardinal, Andréanne Deschênes, Michel Drayton, André Etter, Eric Freysselinard, Vanessa Gay-Para,

Sophie Hatt, Cynthia Massé, Suzanne Roy, Pierre St-Antoine et Edmond Tapsoba. Cette rencontre a permis à l'équipe de recherche de recueillir des informations concernant *FRANCOPOL*, son fonctionnement et ses enjeux. Ensuite, des entrevues semi-dirigées avec des individus qui se trouvent dans le cercle rapproché de *FRANCOPOL* ont été utiles pour récolter des données, notamment sur leurs connaissances de l'organisme et leurs perceptions des enjeux actuels de la réalité policière. D'ailleurs, l'échantillon comprenait des personnes membres et non-membres de l'organisme.

4.3 Méthodes

4.3.1 Atelier

La première méthode utilisée par l'équipe de recherche est l'animation d'un atelier, soit un groupe de discussion.¹¹ Pour ce faire, un plan de rencontre et un ordre du jour ont été développés. Il est d'ailleurs possible de retrouver ces éléments à l'Annexe B dans ce présent rapport.

L'équipe de recherche a priorisé une diversité d'activités interactives et dynamiques. L'atelier a été réalisé le 4 novembre 2022 à l'*École nationale de police du Québec* avec des personnes membres du *Comité de direction* et du *Secrétariat général* de *FRANCOPOL*. Les personnes participantes étaient : Pascale Alisse, Patrice Cardinal, Andréanne Deschênes, Michel Drayton, Vanessa Gay-Para, Cynthia Massé, Suzanne Roy, Pierre St-Antoine et Edmond Tapsoba. En amont de l'atelier, l'équipe de recherche a rédigé un ordre du jour. Des questions ont également été préparées afin de relancer les discussions et les débats lors de l'atelier. De plus, les rôles, tels que celui d'animatrice, d'observatrice¹² et d'une autre personne détenant un rôle plus transversal¹³, ont été préalablement attribués entre les personnes membres de l'équipe de recherche. Lors de l'atelier, les personnes participantes étaient stratégiquement divisées et assises à une place précise afin de changer leurs habitudes et de faire ressortir de nouvelles réflexions. Toutes les personnes présentes avaient d'ailleurs un cavalier nominatif afin de faciliter la prise de note et les échanges avec l'équipe de recherche.

¹¹ Un formulaire de consentement fut rédigé, afin de permettre l'enregistrement de l'atelier selon les conformités de la recherche scientifique.

¹² La personne qui occupe ce rôle doit prendre en note tous les éléments importants discutés lors de l'atelier. Elle n'intervient pas lors des discussions.

¹³ La personne qui occupe ce rôle appuie l'animatrice et l'observatrice et elle modère la discussion. Aussi, elle prend des notes des grandes lignes abordées et elle est responsable du journal des ressentis.

Une analyse de l'atelier fut réalisée. D'abord, l'équipe de recherche a effectué une relecture du compte rendu de l'atelier. Puis, il y a eu une identification des sujets importants. Pour ce faire, l'équipe a repéré les éléments qui se répétaient souvent, qui ont entraîné plusieurs échanges ou qui ont permis le développement des réflexions. Ensuite, l'équipe a procédé à la division de l'analyse en grandes thématiques. Par exemple, des catégories ont été créées telles que les éléments importants, les enjeux d'actualité, les enjeux pour *FRANCOPOL* : pour le présent et le futur, etc. Enfin, les éléments précédemment identifiés furent placés dans les différentes catégories. Il est à noter que l'analyse fut effectuée en tenant compte de la question de recherche exposée au début de ce document.

4.3.2 Entrevue

La deuxième méthode utilisée est l'entrevue semi-dirigée. L'équipe de recherche a ciblé un échantillon de personnes à interviewer grâce, principalement, à la tenue de l'atelier. Dans le cadre de cette recherche, l'équipe a interviewé huit personnes membres et non membres de l'organisme lors d'entrevues semi-dirigées. L'échéancier du mandat étant une contrainte relative en termes de temps, cet échantillon était réaliste pour récolter une diversité de point de vue concernant l'organisme. L'équipe a recherché des personnes de genres différents, occupant des fonctions variées et provenant de divers milieux. D'ailleurs, les autres outils de recherche ont permis d'identifier des personnes potentielles à passer en entrevue. Par exemple, l'atelier avec le *Comité de direction* de *FRANCOPOL* du 4 novembre 2022 a permis à l'équipe de recherche de soulever un besoin et une volonté d'avoir une entrevue avec Pascale Alisse, de la *Police nationale française* et Conseillère de la présidence de *FRANCOPOL* et Edmond Tapsoba, Directeur de l'*Académie de police du Burkina Faso* et Vice-président Afrique de *FRANCOPOL*, pour pousser davantage les réflexions entamées. Un guide d'entrevue fut élaboré par l'équipe de recherche et modifié à certains moments en fonction de la personne interviewée. Le guide d'entrevue se retrouve d'ailleurs à l'Annexe E du présent rapport. De plus, des rôles furent attribués à chaque personne membre de l'équipe afin d'assurer le bon déroulement et l'efficacité des entrevues. Similairement à l'atelier, il y avait une animatrice, une observatrice et une autre personne détenant un rôle transversal. Les entrevues furent conduites sur la plateforme Teams de Microsoft, elles ont duré environ 1 heure et elles furent conduites au cours des mois de janvier et de février 2023. Enfin, un résumé sélectif fut

rédigé pour faire ressortir les éléments saillants de l'analyse. Les points forts de l'entrevue liés aux objectifs analysés ont été consignés et les observations furent comptabilisées dans un journal des ressentis. Par souci de confidentialité, les retranscriptions ne sont pas partagées. Par ailleurs, l'équipe a élaboré une grille d'analyse afin de faire ressortir les résultats pertinents des résumés sélectifs des entrevues. Il est possible de retrouver la grille d'analyse à l'Annexe F. À la suite de la réalisation des entrevues, les résultats furent comparés et traités, par l'intermédiaire de la grille d'analyse, et ce, par rapport aux résultats ressortis à l'aide des autres outils de collecte de données.

4.3.3 Analyse comparative

La troisième méthode utilisée par l'équipe de recherche est l'analyse comparative des réseaux qui est divisée en plusieurs étapes. L'équipe a effectué une revue des différents réseaux internationaux, autant francophones qu'anglophones, et de leurs pratiques afin d'observer les éléments qui ont contribué au développement de *FRANCOPOL*. D'abord, l'étape 1 consiste à analyser les réseaux de manière individuelle et ses différentes analyses ont été répertoriées sous la forme d'une fiche analytique. Ainsi, chaque réseau fut analysé pour comprendre son fonctionnement et sa pertinence pour la présente recherche. Cette fiche analytique se retrouve à l'Annexe C de ce document. Cette fiche contient une courte analyse de *FRANCOPOL*, *INTERPOL*, *Europol*, le *Réseau Intersection*, l'*Association des Directeurs de Police du Québec* et les *Réseaux de l'Organisation internationale de la Francophonie*. Ensuite, l'étape 2 consiste à répertorier les thèmes géopolitiques de l'heure qui sont ressortis comme étant importants lors des précédentes collectes de données telles que les entrevues et l'atelier. Enfin, l'étape 3 de l'analyse des réseaux consiste à comparer les différents réseaux et *FRANCOPOL* sous la forme d'un tableau afin de faire ressortir des résultats pertinents, tels que les ressemblances et les différences entre les réseaux. Ce tableau se trouve d'ailleurs à l'Annexe D. Combinés avec les autres outils de collectes de données, les résultats ont été intégrés dans l'analyse qui se retrouve dans ce rapport.

4.4 Objectifs et indicateurs

La recherche comporte trois grands objectifs : mobiliser, moderniser et promouvoir *FRANCOPOL*. Ces objectifs sont divisés en indicateurs qui rappellent les éléments abordés dans le plan stratégique 2022-2025 de l'organisme. Afin d'assurer une triangulation efficace des données et de mettre en

commun les résultats obtenus par les différentes méthodes de collecte de données, ces objectifs subdivisés en indicateurs représentent les fondements de la grille analytique.

Le premier objectif est de mobiliser *FRANCOPOL*. Cet objectif a été scindé en trois indicateurs qui ont permis de suivre des pistes de résultat pour répondre à la question de recherche. Le premier indicateur concerne (1) les personnes membres de *FRANCOPOL*. Concrètement, il fut déterminé qui sont les personnes membres de *FRANCOPOL* et combien sont-elles. Il fut notamment question d'analyser le degré de participation et d'engagement des personnes membres dans les activités de l'organisme. Le deuxième indicateur concerne (2) les partenaires techniques et financiers. Ils ont été analysés afin de démontrer le niveau de mobilisation de *FRANCOPOL* au niveau national et international. Le but fut de trouver des pistes de réflexion sur la consolidation des relations avec les partenaires actuels et futurs. Le troisième indicateur concerne (3) la participation des personnes membres aux comités techniques.

Le deuxième objectif est de moderniser *FRANCOPOL*. Le premier indicateur concerne (1) les thèmes géopolitiques d'intérêt. Pour déterminer si l'organisme reste pertinent et d'actualité, il fut question d'analyser *FRANCOPOL* afin d'observer s'il s'est adapté aux nouvelles réalités mondiales. Les thématiques et enjeux géopolitiques d'intérêts pour les réseaux policiers furent déterminés et un regard fut porté sur l'organisme afin de voir si ces thèmes géopolitiques y sont intégrés. Le deuxième indicateur concerne (2) les comités techniques et leur mise à jour. Analyser les thématiques abordées par les comités techniques fut un bon moyen pour examiner la modernisation du réseau. La création et la mise en veille de comités a également indiqué si l'organisme répond adéquatement aux besoins actuels. Le troisième indicateur concerne (3) l'environnement. Pour analyser la modernisation, il fut nécessaire de se pencher sur l'intégration et la considération de l'environnement au sein de *FRANCOPOL* en raison de l'accélération des changements climatiques et de ses impacts sur le monde.

Le troisième objectif est de promouvoir *FRANCOPOL*. Le premier indicateur concerne (1) la communication. Les outils et stratégies de communication de l'organisme furent donc analysés. Le deuxième indicateur concerne (2) le partage de l'information, particulièrement en lien avec le *Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir* (CFIS). L'équipe s'est penchée sur

l'utilisation et l'efficacité du CFIS. Le nombre de consultations de cet outil ainsi que le type de documents consultés a permis d'identifier certaines habitudes d'utilisation du CFIS. Connaitre le processus de partage des documents produits par *FRANCOPOL* et ses comités techniques a permis d'en apprendre davantage sur sa visibilité. Le troisième indicateur concerne (3) la visibilité de l'organisme sur les réseaux sociaux. Cet indicateur a permis de faire l'état de la situation de la présence de *FRANCOPOL* sur les réseaux sociaux et d'identifier des pistes de réflexion pour la promotion des activités de l'organisme.

5. Analyse des résultats

5.1 Mobiliser

Dans le contexte de menace terroriste grandissante, la France et le Québec se rapprochent rapidement et échangent leurs connaissances grâce au partage de la langue française. Dans le même ordre d'idées, différents liens sont construits entre les Québécois.es, les Français.es, les Suisses et les Belges. La langue commune aux différentes organisations policières facilite les échanges, mais aussi la création de relations entre les différentes organisations policières, explique M. Levac, ancien Secrétaire général de *FRANCOPOL*.¹⁴ L'idée de créer un réseau de collaboration policière francophone naît entre 2001 et 2003.¹⁵ Il était avantageux, à ce stade, de créer le réseau en lien avec l'*Organisation internationale de la Francophonie* (OIF) puisque celle-ci reconnaissait le Québec comme étant un membre de plein droit pouvant « influencer directement les décisions concernant la culture, la langue française, la démocratie, les droits de la personne, l'environnement ou encore le développement économique ».¹⁶ Le Québec et le Canada détiennent le même statut de membre auprès de l'OIF, et ce, depuis l'adhésion du Québec en 1971.¹⁷ Cela a permis au Québec d'avoir une plus grande marge de manœuvre dans la création de *FRANCOPOL*.¹⁸

¹⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 08 février 2023, 57 min 18 sec.

¹⁵ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*.

¹⁶ Québec. (2021). *Francophonie*. Relations internationales. <https://www.quebec.ca/gouvernement/relations-internationales/francophonie>

¹⁷ Organisation internationale de la Francophonie. (s.d.). *Statut de date d'adhésion des 88 États et gouvernements de l'OIF*. Les acteurs de la coopération francophone. <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/Statut%20et%20adhesion.pdf>

¹⁸ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*.

5.1.1 Personnes membres (organisations) : participation

FRANCOPOL est constitué de 67 organisations membres provenant de 18 pays. Parmi ces organisations, il est possible de retrouver 38 organisations policières, 17 écoles de police et 12 personnes membres associées. Les personnes membres associées sont définies comme « [pouvant] être admis[es] comme membres associé[es] tous les établissements d'enseignement, centres ou institutions de recherche, réseaux institutionnels, associations, ministères et organismes publics, partiellement ou entièrement francophones. »¹⁹

Pour ce qui est de la participation et de l'engagement des personnes membres, ces éléments peuvent être observés par l'intégration de *FRANCOPOL* dans les activités des organisations membres. *FRANCOPOL* est un réseau de collaboration et de partage des bonnes pratiques policières. Il est souhaité que les organisations partagent les pratiques qu'elles instaurent et collaborent entre elles afin d'améliorer leurs pratiques en matière de formation policière. Il est remarqué que les organisations n'intègrent pas les activités de *FRANCOPOL* de la même manière même si elles sont intégrées au sein de l'organisme.

Mme Pascale Allisse a pour mandat la coopération internationale. Ainsi, sa participation à *FRANCOPOL* est intégrée à ses tâches quotidiennes.²⁰ Il est possible de reconnaître cette même intégration du côté de la Sûreté du Québec, dans les tâches de M. Patrice Cardinal. Toutefois, tout le contraire s'observe pour Mme Vanessa Gay-Para, de la Police fédérale belge. Pour elle, l'implication dans *FRANCOPOL* se fait en surcroît de son emploi.²¹ À cet effet, Mme Allisse dénote la difficulté d'intégrer *FRANCOPOL* dans les organisations d'appartenance malgré le fait que cela contribuerait à l'engagement et l'implication des personnes membres.²²

Quelques pistes de réflexion ont été dégagées quant à ce manque d'intégration. M. Ronald Boudreault mentionne notamment un manque de sensibilisation sur l'utilité de *FRANCOPOL* au

¹⁹ FRANCOPOL. (s.d.). *Devenir membre*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/devenir-membre/devenir-membre>

²⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 31 janvier 2023, 1h 9 sec.

²¹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOL*, Université de Sherbrooke, Nicolet, 04 novembre 2022, 2h48 min 14 sec.

²² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

sein des organisations.²³ Pour sa part, M. Thierry Dierick remarque que, de manière générale, peu de personnes sont impliquées activement dans les organisations de grandes ampleurs, soit celles ayant des activités multiples et diversifiées, et regroupant un nombre considérable de personnes membres.²⁴ Il est également possible de constater que la majorité des personnes impliquées dans l'organisme sont des gestionnaires. En effet, très peu de patrouilleurs.euses connaissent *FRANCOPOL*.

Seul M. Edmond Tapsoba, Vice-Président Afrique et Directeur général de l'*Académie de police au Burkina Faso*, explique qu'une intégration concrète des activités de *FRANCOPOL* se fait au sein des activités de son institution.²⁵ Il explique que l'intégration a lieu, notamment, par l'intermédiaire du CFIS.²⁶ En diffusant la documentation produite par les différents comités techniques de *FRANCOPOL* parmi les personnes étudiantes de l'Académie de police, cela permet de tirer profit des connaissances des autres personnes membres. M. Tapsoba voit la plus-value de faire partie de *FRANCOPOL* dans les informations qui sont mises à sa disposition, afin de pouvoir s'informer sur les meilleures pratiques policières.²⁷

Les besoins d'une organisation donnée et ce qu'elle recherche se reflètent par le niveau d'intégration des activités de *FRANCOPOL* en son sein. Pour la France, par exemple, la police nationale est établie depuis 1941.²⁸ Ainsi, les besoins en matière de formation policière sont moins importants. Cependant, l'État français est en mesure de partager ses méthodes et manières de fonctionner en matière de formation policière, mais aussi sur d'autres sujets connexes à la fonction policière.

²³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Ronald Boudreault*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 08 février 2023, 50 min 56 sec.

²⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 07 février 2023, 50 min 26 sec.

²⁵ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 31 janvier 2023, 1h05 min 15 sec.

²⁶ Voir section 5.3.2 pour plus d'informations sur le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir.

²⁷ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

²⁸ Police Nationale. (s.d.) *Histoire*. Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Présentation-generale/Histoire>

5.1.2 Participation aux comités techniques

Pour leur part, les comités techniques sont un lieu de rassemblement et d'échange pour des experts.es de domaines précis, à l'instar de la cybercriminalité ou du terrorisme.²⁹ Les comités techniques permettent de partager les bonnes et les moins bonnes pratiques reliées aux thématiques abordées par les comités.³⁰ Par ailleurs, l'organisme compte 10 comités techniques, soit : le *Comité des écoles*, *Communications de crise*, *Comportement policier*, *Cybercriminalité*, *Gestion des foules et droits du citoyen*, *Lutte contre la corruption*, *Lutte contre le terrorisme*, *Lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes*, *Police et citoyen* ainsi qu'*Usage de la force*.

Bien que la participation aux comités techniques soit volontaire, plusieurs enjeux de participation sont soulevés par les personnes membres interrogées. Des enjeux quant aux leaderships des comités, la participation des personnes membres et la plus-value des comités techniques ont été soulevés.

En effet, il existe un enjeu de leadership. Trois comités ont une co-coordination : *Cybercriminalité*, *Communication de crise* et *Police et citoyen*.³¹ Ainsi, les responsabilités de la coordination sont divisées entre deux individus. Par ailleurs, cette méthode de fonctionnement pourrait devenir la norme et s'étendre aux autres comités afin que le poids d'un comité ne repose pas entièrement sur les épaules d'une seule personne. Sur le même sujet, certaines personnes interviewées ont dénoté un manque d'organisation et d'encadrement dans les comités techniques. Un ordre du jour clair et précis aiderait grandement à faire avancer les rencontres et les projets en cours.³² Les rencontres des comités ont souvent pour sujet les mêmes thématiques d'une rencontre à l'autre, mais il faut tout de même effectuer des mises à jour auprès des personnes membres qui furent absentes. Ainsi, il ne reste finalement que peu de temps pour faire avancer les projets en cours. De plus, il a été soulevé lors de la collecte de données que certaines personnes coordinatrices pourraient faire preuve d'un plus grand dynamisme. Parfois, des personnes participantes perçoivent un manque d'effort afin que des liens se créent entre les personnes membres, outre la participation au comité

²⁹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOPOL*, Université de Sherbrooke, Nicolet, 04 novembre 2022, 2h48 min 14 sec.

³⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOPOL*

³¹ FRANCOPOPOL. (s.d.). *Comités techniques*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.franccopol.org/collaborer-au-reseau/comites-techniques>

³² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

technique. Ainsi, les personnes membres ne cherchent pas à échanger entre elles en dehors du cadre du travail.³³ Échanger sur leurs fonctions, leurs projets et leurs idées permettraient de dynamiser les comités et de favoriser la participation de tous.tes.

De plus, des changements fréquents et successifs de leadership nuisent au fonctionnement des comités techniques. Lorsqu'une nouvelle personne coordonnatrice prend la responsabilité d'un comité, il arrive qu'elle ait une nouvelle approche qui ne s'accorde pas aux projets et aux sujets précédemment débutés.

Finalement, concernant les personnes coordonnatrices, Mme Allisse dénote qu'il serait important d'avoir plus de représentativité des personnes membres. Aucun comité n'a pour personne coordonnatrice une personne membre provenant des pays du Sud, plus précisément de l'Afrique.³⁴ Afin d'être plus inclusif, *FRANCOPOL* devrait avoir une meilleure représentativité de ses personnes membres dans les postes de coordination des comités techniques.

La participation aux comités techniques est faite sur une base volontaire. Les personnes membres participent à un ou plusieurs comités qui les interpellent. M. Dierick, ancien Vice-Président Europe de *FRANCOPOL*, rappelle que les comités techniques fonctionnent grâce aux échanges d'information, et donc, ne devrait pas être unilatéral.³⁵ M. Lanouette, Directeur général de la *Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville* et co-président du *Réseau Intersection*, explique que plusieurs personnes souhaitent être membres des comités, mais que lors des activités organisées, « peu semblent activement s'impliquer de manière continue. »³⁶ Mme Allisse identifie un enjeu similaire : au sein de son comité, *Lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes*, ce sont souvent les mêmes personnes qui constituent les personnes ressources et il serait intéressant de trouver un moyen d'intégrer plus de personnes membres dans les échanges.³⁷ Selon elle, la raison de ce manque d'engagement proviendrait de l'organisation à laquelle la personne membre serait rattachée. En France et au Québec, *FRANCOPOL* est intégré aux activités des

³³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

³⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

³⁵ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

³⁶ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 07 février 2023, 52 min 19 sec.

³⁷ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

personnes membres. Cela leur permet d'accorder plus de temps aux projets propres à *FRANCOPOL*, tels que les comités techniques. Pour une personne provenant d'une organisation pour qui *FRANCOPOL* est une tâche supplémentaire, et donc, n'est pas intégré à son emploi, il est nécessairement plus difficile d'investir autant de temps et d'énergie que les autres.

Un autre enjeu est soulevé quant au format des rencontres. Dû au fait que *FRANCOPOL* est un organisme international et que les personnes membres ne vivent pas toutes sur le même continent, il n'est pas réaliste que toutes les rencontres soient tenues en présentiel.³⁸ Toutefois, les rencontres par vidéoconférence ont leurs désavantages : problèmes liés au réseau ou à la connexion, disponibilités, etc. De plus, il est important de prendre en compte le fait que les personnes membres ne se trouvent pas toutes sur le même fuseau horaire. Ainsi, il est nécessaire de planifier à l'avance les rencontres et que toutes se rendent disponibles, dans la mesure du possible, pour y assister. Il est toujours possible que des personnes membres ne soient pas présentes, mais il est considéré de leur responsabilité de se garder à jour et de planifier leur horaire en conséquence. Cependant, cela ne semble pas toujours fait de manière systématique.³⁹

Il y a un enjeu quant aux choix des sujets dans les comités techniques. Le degré d'implication des personnes membres au sein d'un comité technique peut différer puisqu'elles ne vivent pas toutes les mêmes enjeux au sein de leur organisation de rattachement. Ainsi, lorsque vient le temps de déterminer les projets d'un comité technique et les sujets d'actualité, il est difficile de procéder.⁴⁰ L'une des personnes interviewées explique d'ailleurs que les débats et discussions de son comité ne concordent plus avec ce qu'elle recherchait lors de son adhésion. Il est donc important de réactualiser les rencontres et de faire en sorte que chaque personne membre y trouve son compte.

M. Levac rappelle que la rotation du personnel dans les organisations policières se fait aussi ressentir au sein des comités techniques.⁴¹ Les personnes membres s'investissent dans un comité qui aborde un sujet qui les intéressent pendant une ou deux années, puis elles changent de poste et décident de réduire leur taux d'implication auprès de *FRANCOPOL*. Ainsi, le comité finit par

³⁸ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

³⁹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

⁴⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

⁴¹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*.

perdre de son sens et de son dynamisme lorsqu'une ou des personnes se retirent. Il s'agit vraisemblablement d'un potentiel frein à l'avancement des projets des comités. Il est donc essentiel de garder une certaine stabilité et cohérence au sein des comités, afin que leur bon fonctionnement ne dépende pas d'une ou de quelques personnes ressources.⁴²

À ce jour, une personne est responsable d'effectuer des suivis auprès des comités techniques. Il s'agit de Mme Gay-Para, coordonnatrice des comités techniques. Toutefois, peu d'informations ont été collectées quant au suivi des activités des comités techniques. La collecte de données a tout de même permis de noter qu'une restitution est produite en début et en fin d'année. Cette restitution consiste à faire un état des lieux sur ce qui sera produit pendant l'année par rapport à ce qui a été produit au courant de l'année. Certes, il est possible de remarquer plusieurs décalages entre les objectifs souhaités et ce qui a été réellement effectué. De plus, il semble y avoir des décalages entre les différents rendus d'activité des comités techniques. Alors que certains comités résument leurs actions en trois lignes, d'autres les résument en trois pages. À cet égard, Mme Allisse a mentionné quelques pistes de réflexion sur le sujet lors de son entrevue. Elle croit qu'un suivi plus serré des comités techniques devrait être produit. Pour se faire, une fiche contenant des indicateurs clairs pourrait notamment être mise en place. Cette fiche permettrait de comptabiliser le nombre de rencontres dans l'année, qui était présent.es, quels États étaient représentés lors des rencontres, quels sujets ont été abordés, etc. Cela permettrait également d'avoir un suivi sur les discussions qui ont eu lieu au courant de l'année. Des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pourraient d'ailleurs être utilisés afin d'optimiser les résultats.⁴³ Cette piste de réflexion mérite d'être approfondie si le besoin se fait ressentir par *FRANCOPOL*.

5.1.3 Partenaires

Lors de la création de *FRANCOPOL*, la principale volonté était de créer un réseau qui représente les organisations provenant d'États francophones afin de pouvoir échanger en français. Plusieurs réseaux anglophones existaient à ce moment, mais ils ne tenaient pas d'échanges en français de manière continue. Il est toutefois pertinent de s'attarder aux différents réseaux policiers, aussi bien francophones qu'anglophones.

⁴² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*.

⁴³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

FRANCOPOL

FRANCOPOL a une structure à multiples niveaux. La structure a été réfléchi dans une volonté d'assurer une constance parmi les personnes membres de sa direction. Certes, les personnes policières peuvent changer régulièrement de poste ou d'organisation, ce qui peut causer d'importants mouvements de personnel au cours d'une même année.⁴⁴ Pour ce faire, le *Comité de direction* a été créé, en assignant certains sièges à des personnes titulaires de postes et/ou à des organisations spécifiques.⁴⁵ De plus, l'un des objectifs lors de la création du réseau était d'éliminer toute forme de politique au sein de l'organisation.⁴⁶

Le *Conseil des sages* est unique à *FRANCOPOL*. Il est composé de personnes membres qui ont participé à la création et la mise en place de l'organisme. Plus précisément, « [le] turnover est important pour avoir d'autres visions. C'est important, en revanche, de rappeler l'importance des valeurs et des buts de [*FRANCOPOL*] ». ⁴⁷ Le *Conseil des sages* permet de consulter des personnes membres qui constituent la mémoire institutionnelle de l'organisme concernant la création du réseau en 2008, ses valeurs et ses objectifs initiaux.

Une critique récurrente est soulevée par les personnes membres interrogées sur la structure du réseau et son fonctionnement. Tout d'abord, un manque de transparence est signalé quant au processus de nomination du *Comité de direction*.⁴⁸ Il faut rappeler que le site internet de *FRANCOPOL* énonce que les personnes membres du *Comité de direction* sont élues parmi les personnes membres du *Bureau international*.⁴⁹ Différentes personnes membres du *Comité de direction* ne sont toutefois pas en mesure d'expliquer le processus de nomination en détail. Il en ressort également que l'objectif d'éliminer toute politique au sein du *Comité de direction* et de la structure de l'organisation ne ferait que l'accentuer.

⁴⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*.

⁴⁵ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Patrice Cardinal*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 28 février 2023, 30 min.

⁴⁶ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Patrice Cardinal*.

⁴⁷ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

⁴⁸ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

⁴⁹ FRANCOPOL. *Direction et instances*.

Les réseaux de l'OIF

L'OIF est composé de 16 réseaux institutionnels ayant pour but premier de rassembler les États francophones sur un sujet donné. À première vue, les réseaux de l'OIF ont une structure très similaire, lorsque comparée entre eux. Rien ne différencie un réseau en particulier d'un autre. Toutefois, un seul réseau de l'OIF comporte un *Conseil des sages*. Il s'agit de la *Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique* (CIB). Cependant, il faut préciser qu'aucune information concernant la structure n'est disponible pour quatre réseaux de l'OIF.

INTERPOL

INTERPOL est un outil opérationnel dans le domaine du renseignement et de l'enquête criminelle. Le rôle d'*INTERPOL* est de soutenir les enquêtes de ses États membres, mais le réseau ne fait aucune arrestation et ne lance aucune enquête. Celles-ci proviennent plutôt d'initiatives de ses États membres. À vrai dire, *INTERPOL* est un facilitateur dans l'échange d'informations concrètes, tel que des avis de recherche, des demandes d'assistances, etc. *INTERPOL* est établi depuis 1923. Le réseau est constitué d'un *Secrétariat général*, d'une *Assemblée générale*, d'un *Comité exécutif* et d'une *Présidence*. Il s'agit d'une structure plutôt similaire à celle de *FRANCOPOL*. Cependant, le *Secrétariat général* d'*INTERPOL* emploie environ 1000 personnes annuellement. Il faut dire que celui-ci offre en plus un service continu, soit 24h/24 et 7 jours/7.

Par ailleurs, les pratiques d'*INTERPOL* et de *FRANCOPOL* se rejoignent concernant l'échange d'informations. Une distinction est toutefois à faire : alors qu'*INTERPOL* échange des informations opérationnelles de nature confidentielles, *FRANCOPOL* échange sur les bonnes pratiques en matière de formation policière.

Europol

Europol est une agence de l'*Union européenne* qui a pour mission de soutenir et d'aider les États dans leur combat et la prévention de toutes formes de criminalité telles que, par exemple, le crime organisé, les crimes internationaux graves, la cybercriminalité et le terrorisme. Au même titre qu'*INTERPOL*, *Europol* ne procède à aucune arrestation et ne déclenche aucune enquête. *Europol* soutient plutôt ses organisations membres dans leurs enquêtes. Considérant qu'*Europol* est uniquement ouvert aux États faisant partie de l'*Union européenne*, les informations qui sont

partagées au réseau ont une nature plus confidentielle que les informations partagées entre les membres de *FRANCOPOL*. Contrairement aux autres réseaux, *Europol* a une structure épurée et qui est davantage assimilable aux structures corporatives privées. En effet, ce réseau est dirigé par une *Direction exécutive* qui est nommée directement par le *Conseil de l'Union européenne*, et supportée par trois *Directions exécutives adjointes*, chacune étant responsable d'un mandat différent touchant les opérations d'*Europol*.

ADPQ

L'*Association des Directeurs de Police du Québec* est une organisation à but non lucratif.⁵⁰ L'ADPQ compte 84 personnes membres, dont 42 corps de police et 42 associés.es, tels que des banques, l'administration portuaire, etc. L'association a pour mission de « représenter les dirigeants policiers et leurs partenaires afin de contribuer à améliorer la sécurité des citoyens du Québec. »⁵¹ De plus, l'ADPQ a adopté une structure à trois niveaux, soit un *Conseil d'administration*, l'*Assemblée des directeurs* et la *Permanence*. Lors de son entrevue, M. Deramond, Directeur général de l'ADPQ, confirme ne pas être membre de *FRANCOPOL*. Il explique que cela est dû à un manque de temps. Toutefois, il exprime que lors de son prochain colloque annuel, l'ADPQ tentera de promouvoir *FRANCOPOL* auprès de ses personnes membres.⁵² Il affirme qu'il est nécessaire de pouvoir observer la plus-value du réseau afin que l'ADPQ puisse adhérer à celui-ci.

Réseau Intersection

Québec

Le *Réseau Intersection* est un réseau à but non lucratif qui fait la promotion de l'approche de la police de proximité au Québec. L'objectif du réseau est de faire rayonner le modèle de la police de proximité au Québec. Le *Réseau Intersection Québec* compte plus de 300 personnes membres, dont 32 organisations policières parmi lesquelles il est possible de retrouver une quinzaine de corps policiers autochtones et trois corps de police ferroviaires. Le *Réseau Intersection* est d'ailleurs membre de *FRANCOPOL* et occupe une place non négligeable au sein du comité technique *Police*

⁵⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

⁵¹ Association des Directeurs de Police du Québec. (s.d.) À propos de l'ADPQ. <https://www.adpq.qc.ca/fr/a-propos-de-l-association-des-directeurs-de-police-du-quebec>

⁵² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

et citoyen. Quant à sa structure, le *Réseau Intersection* est constitué d'un conseil d'administration, qui se décline en une coprésidence, une Vice-présidence, un Secrétariat, une Trésorerie, six personnes administratrices, quatre personnes observatrices et deux personnes coordinatrices.

Belgique

Intersection Belgique a été mis sur pied grâce à la contribution de *FRANCOPOL*. En effet, plusieurs déplacements entre la Belgique et le Québec ont été subventionnés par le réseau. *FRANCOPOL* a ainsi agi à titre de facilitateur lors de la création du réseau en Belgique. Ce nouveau réseau belge a d'ailleurs permis de créer des liens en matière de police de proximité. Ces liens rejoignent entre autres des organisations en France et en Afrique.⁵³ Par ailleurs, aucune information n'est disponible quant à la structure d'*Intersection* Belgique.

5.2 Moderniser

5.2.1 Thèmes géopolitiques d'intérêt

L'atelier et les entrevues ont permis de faire ressortir les différents thèmes géopolitiques d'intérêt qui influencent et continueront d'influencer les actions et les activités des réseaux policiers à travers le monde.

Presque toutes les personnes interviewées ont abordé les enjeux liés aux flux migratoires, et plusieurs ont mentionné qu'il s'agira d'une des thématiques les plus importantes, sinon la plus importante, dans les prochaines années d'un point de vue sécuritaire. En effet, les migrations sont déjà un enjeu d'actualité au Canada et au Québec avec le chemin Roxham, en Europe avec la guerre en Ukraine et l'afflux de migrants.es en provenance, entre autres, de l'Afrique, et en Afrique où les changements climatiques et les conflits intraétatiques poussent des milliers de personnes à se déplacer. Les enjeux liés aux flux migratoires n'iraient pas en diminuant.⁵⁴ Ainsi, le fort intérêt pour les enjeux liés aux migrations permet de constater qu'il est nécessaire que *FRANCOPOL* intègre cette thématique d'actualité dans ses activités.

⁵³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*.

⁵⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*.

La deuxième plus importante thématique, selon plusieurs personnes interviewées, est la désinformation. En effet, selon M. Tapsoba, l'accroissement de la désinformation est au cœur des thématiques géopolitiques de l'heure. Cet enjeu international, qui fluctue selon les pays, affectent profondément les réseaux policiers. Qu'il soit question de la guerre en Ukraine⁵⁵ ou du Sahel⁵⁶, l'ampleur de la désinformation à l'échelle mondiale est majeure et continuera de l'être. Par ailleurs, les réseaux sociaux permettent le partage rapide d'informations, ce qui n'est pas toujours un avantage pour les réseaux policiers. En effet, des vidéos où l'on peut apercevoir des personnes policières ayant recours à la force, la plupart du temps envers des minorités visibles, se répandent à une vitesse folle. Le cas de George Floyd aux États-Unis, un homme afro-américain arrêté et maintenu au sol pendant plusieurs minutes jusqu'à entraîner sa mort par un policier américain, est d'ailleurs l'un des cas les plus frappants. La scène fut diffusée à grande échelle sur les réseaux sociaux. L'une des principales conséquences de ce phénomène est alors la perte de confiance envers les personnes et les institutions policières. En raison de l'ampleur de la désinformation et de ses impacts, cette thématique doit être abordée par *FRANCOPOL*.

Également, la radicalisation et l'extrémisme violent constituent des enjeux prioritaires pour les gouvernements et les réseaux policiers. Ceux-ci n'ont toutefois pas toujours les capacités matérielles et opérationnelles pour gérer la montée de la radicalisation dans les sociétés.⁵⁷ De même, la santé mentale est une préoccupation croissante au sein des services de police. Étant les premiers répondants, les services de police, même s'ils ne sont pas toujours outillés, sont appelés à intervenir régulièrement.⁵⁸ D'autres sujets d'actualité furent également mentionnés au cours des entrevues, mais certains ont davantage suscité l'engouement chez les personnes interviewées : la traite des personnes et la menace à la démocratie. Il est alors possible de reconnaître que les thèmes d'actualité mentionnés précédemment devraient avoir une place au sein des discussions des comités techniques.

⁵⁵ Caillou, A. (25 février 2022). Guerre en Ukraine : la désinformation s'imisce sur les réseaux sociaux. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/679521/reseaux-sociaux-guerre-en-ukraine-la-desinformation-s-immisce-sur-les-reseaux-sociaux>

⁵⁶ Bako, H. (2022). Réseaux sociaux et désinformation au Sahel. *Bulletin FrancoPaix*, 7(10), 1-10. <https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2022/12/2022-12-Bulletin.pdf>

⁵⁷ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

⁵⁸ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

Par ailleurs, des enjeux déjà abordés par les comités techniques furent nommés lors des entrevues. C'est le cas de la lutte contre les violences faites aux mineurs.es et aux femmes, de la cybercriminalité, de la lutte contre la corruption, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des foules. Il est alors possible de comprendre que pour certaines personnes membres de *FRANCOPOL*, ces thématiques restent d'actualité et devraient continuer à faire l'objet de discussions et d'échange dans les comités.

Dans une autre mesure, la recherche comparative a permis d'observer que les réseaux de l'OIF, dont *FRANCOPOL*, proposent une section sur leur site internet qui présente les nouvelles de l'organisme et certaines actualités liées à leurs activités. Cependant, aucune thématique prioritaire n'est mise de l'avant, ni du côté des réseaux de l'OIF ni du côté de l'ADPQ. *Intersection* ne présente aucune section actualité sur son site internet, mais *Europol* énonce clairement les principales menaces à la sécurité sur la devanture de son site internet. *INTERPOL*, pour sa part, a une section actualité et énonce ses principales thématiques dans son plan stratégique 2022-2025. Par cette analyse, il ressort que peu de réseaux ont pour pratique de diffuser publiquement, sur leur site internet par exemple, des enjeux et thématiques d'actualité qui les interpellent. Afin de se démarquer, il serait pertinent que *FRANCOPOL* actualise régulièrement la section « Nouvelles » sur son site internet et que l'organisme y partage des enjeux d'actualité internationale et d'intérêt commun pour les personnes membres et les comités techniques.

5.2.2 Mise à jour des comités techniques

Les 10 comités techniques de *FRANCOPOL* sont la colonne vertébrale de l'organisme. Après analyse, il est ressorti que pour qu'un comité technique soit fonctionnel, celui-ci doit posséder trois éléments : une coordination dynamique, des personnes membres impliquées et intéressées et des sujets qui évoluent en fonction de l'actualité internationale et de l'intérêt des personnes membres. Or, tous les comités techniques de *FRANCOPOL* ne possèdent pas tous ces ingrédients.

Le rôle des personnes responsables de la coordination est central pour assurer la pérennité d'un comité et son fonctionnement. En effet, la coordination anime le comité technique en stimulant les échanges entre les personnes participantes et elle a également la tâche de dynamiser la communauté. De plus, « [s]on rôle consiste à maintenir un certain niveau d'activité au sein du

comité technique, de favoriser les échanges entre experts[.es], de maintenir un climat propice à la réflexion, et de soutenir et structurer la démarche de la communauté. »⁵⁹ Il arrive cependant que la volonté des personnes coordinatrices ne suffise pas à faire vivre un comité technique. La mobilisation des personnes membres dans les comités techniques constitue alors un réel enjeu. De plus, certaines coordinations ont un fort taux de roulement. Cette situation contribue alors à déstabiliser les activités des comités.

De plus, certains comités sont confrontés à un enjeu de diversité. En fait, trois comités sur dix sont coordonnés par des femmes : *Comportement policier*, *Cybercriminalité* et *Lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes*. De même, aucun comité n'a de coordination africaine, et ce, malgré le fait que plusieurs pays africains soient membres de *FRANCOPOL*. En effet, les comités sont coordonnés par des personnes membres du Québec, de la France, de la Suisse et de la Belgique.⁶⁰ Également, certains comités ont un enjeu de représentativité. C'est le cas du comité *Gestion des foules et droit du citoyen* qui a une coordination suisse et qui est composé d'une majorité de Suisses, de quelques Français.es et Canadiens.nes et d'un Africain. Le comité est donc plutôt eurocentré et ne représente pas réellement la diversité des personnes membres de l'organisme.

Il y a une coordinatrice des comités techniques au sein de l'organisme. Il s'agit de Vanessa Gay-Para, de la Police Fédérale de Belgique. Son rôle est d'assurer le relais entre les coordinations des comités en plus d'accomplir plusieurs autres tâches, notamment : « soumettre une proposition d'appel à candidatures pour les divers comités techniques au secrétariat général [...] [et] présenter un état de situation des travaux des différents comités techniques lors des rencontres du Comité des écoles et du Bureau international ». ⁶¹ Il a cependant été soulevé qu'il n'y aurait pas assez de contrôle concernant les activités et les livrables des comités techniques, car certains comités n'informent pas la coordinatrice de leurs avancements. Ainsi, les services de la coordinatrice des comités techniques ne seraient pas suffisamment utilisés.

⁵⁹ FRANCOPOL. (s.d.). *Les rôles*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/collaborer-au-reseau/comites-techniques/les-roles>

⁶⁰ FRANCOPOL. (s.d.). *Comités techniques*.

⁶¹ FRANCOPOL. (s.d.). *Les rôles*.

Également, il faut mentionner que tous les comités techniques n'avancent pas au même rythme et qu'ils ne fournissent pas les mêmes rendus. L'élément problématique est le débalancement : la quantité de tâches accomplies et la productivité de chacun des comités diffèrent lorsque comparées. De plus, il y a un enjeu de transparence sur le plan des activités des comités, car il est difficile de savoir, pour les personnes membres de l'organisme, ce qui s'y fait et ce qui y est discuté.

Dans une autre mesure, l'intérêt des personnes membres envers une thématique ou les sujets des comités techniques est essentiel. Pour qu'une personne membre s'implique, il est nécessaire que les sujets soient intéressants et pertinents à ses yeux.

L'actualisation des sujets abordés dans les comités techniques est primordiale pour s'adapter aux nouveaux enjeux mondiaux, et donc, pour rester actuel. Bien qu'il soit parfois difficile de prendre en compte le contexte géopolitique de chaque pays, il est possible de faire en sorte que toutes les personnes membres trouvent leur compte. Certains comités se sont donc adaptés en fonction des contextes, notamment : les comités *Cybercriminalité* et *Lutte contre le terrorisme*. En effet, le comité *Cybercriminalité* abordait auparavant des sujets tels que la pornographie juvénile, puis il s'est adapté afin d'aborder d'autres thématiques d'actualité telles que la cryptomonnaie. Pour sa part, le comité *Lutte contre le terrorisme* a dû s'adapter, car le terrorisme ne prend plus la même forme qu'au début des années 2000. Dorénavant, la désinformation doit absolument être considérée.⁶²

Parmi les dix comités, certains sont très actifs, fonctionnent bien et se démarquent au niveau de leurs activités : *Comportement policier*, *Police et citoyen* et *Cybercriminalité*. Dans d'autres cas, certains comités se retrouvent en état de dormance. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène, entre autres : les sujets sont parfois trop ou pas suffisamment précis. C'est d'ailleurs le cas du comité *Usage de la force* dont le mandat devrait être précisé afin d'être porteur de sens. Une autre raison menant à la dormance des comités est le changement dans la coordination qui a affecté les comités *Lutte contre la corruption* et *Communication de crise*. Également, certains comités sont plutôt ponctuels et utilisés en fonction des besoins. C'est le cas du comité *Gestion des foules et droit du citoyen*. Les pratiques ont grandement évolué avec le temps et ce comité fut mis

⁶² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOL*

en dormance après le Congrès de 2015 en Suisse. Toutefois, en raison des instabilités politiques qui ont marqué l'actualité des dernières années (Assaut du Capitole aux États-Unis en janvier 2021, manifestations au Pérou en 2022-2023, etc.), ce comité pourrait devenir un sujet incontournable.⁶³ Bien que la mise en dormance d'un comité paraisse négative, il semble que pour certaines personnes interviewées, cette option soit nécessaire pour se concentrer sur les réels champs d'intérêt des personnes membres de *FRANCOPOL*.

Bref, il est possible d'améliorer les comités techniques en cherchant la pertinence des sujets, en déterminant les profils des personnes participantes et en s'assurant que les personnes membres de *FRANCOPOL* soient intéressées et disponibles envers au moins un comité technique de l'organisme.⁶⁴

Les comités techniques abordent plusieurs sujets diversifiés. Cependant, il a été relevé que les thématiques liées à la gestion et à l'administration des ressources humaines ne sont pas abordées par *FRANCOPOL* et qu'elles pourraient s'avérer pertinentes. Pour Manon Beaumier, avocate, professeure et directrice des programmes de cycles supérieurs en Sécurité publique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, il est indispensable que les organisations et les cadres policiers aient une formation en gestion. L'organisme pourrait servir de lieu de diffusion des meilleures pratiques en ce qui a trait de la gestion au sein des réseaux policiers.⁶⁵

5.2.3 Environnement

Les enjeux environnementaux occupent une place de plus en plus importante dans l'actualité, mais aussi dans les priorités des organisations, gouvernements, entreprises, etc. C'est d'ailleurs le cas de *FRANCOPOL* qui a démontré un intérêt afin de modifier certains de ces comportements et habitudes. Quelques pistes de solution ont été proposées par le *Comité de direction*, soit le paiement de frais visant à compenser l'émission des gaz à effet de serre (GES) lors des voyages en avion et la création d'une charte environnementale.⁶⁶

⁶³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOL*

⁶⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

⁶⁵ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Manon Beaumier*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 17 février 2023, 51 min 50 sec.

⁶⁶ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOL*.

Lors des entrevues, lorsqu'il a été demandé aux personnes interviewées quelle était la place de l'environnement au sein de l'organisme, plusieurs ne furent pas en mesure de répondre, car pratiquement aucune mesure environnementale n'est appliquée. De même, l'environnement n'a jamais fait partie des débats ni soulevé de discussions et ce n'est pas un sujet abordé par les comités techniques. Cependant, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, plusieurs rencontres du *Comité de direction* et des comités techniques se sont faites en mode hybride ou entièrement à distance. Ces méthodes ont permis aux personnes membres de *FRANCOPOL* de ne pas prendre l'avion, et donc, d'émettre moins de GES que si les rencontres avaient eu lieu en présentiel.

Par ailleurs, un seul des seize réseaux de l'OIF aborde les enjeux environnementaux sur son site internet. Il s'agit de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF). Inclure des sujets qui touchent l'environnement permettrait alors à *FRANCOPOL* de se distinguer des autres réseaux d'OIF.

Dans une autre mesure, certaines personnes interviewées ont interprété la question liée à l'environnement comme étant un enjeu d'actualité. À vrai dire, les changements climatiques ont différents impacts sur la sécurité et le comportement des populations. L'insécurité occasionnée par les phénomènes météorologiques violents tels que, par exemple, les tornades, les ouragans, les sécheresses, les inondations ou les tremblements de terre impacte directement le travail des réseaux policiers, et ce, partout dans le monde. Plus il y aura de crises climatiques, plus les services de police seront sollicités afin d'intervenir dans le cadre de leur mandat de protection et de maintien de l'ordre. Selon M. Lanouette, ce thème devrait être intégré au sein de l'organisme par l'analyse des impacts des changements climatiques sur les populations et la gestion de crise par les services de police.⁶⁷ Tout porte à croire que cet enjeu ne fera que prendre de l'ampleur avec le temps. Également, déjà abordée par *Europol* et *INTERPOL*, la réponse policière concernant la criminalité environnementale, notamment « le trafic d'ivoire, la surpêche d'espèces protégées, l'exploitation illégale du bois, et le déversement de déchets dangereux »⁶⁸ pourrait faire l'objet de discussion chez *FRANCOPOL*.

⁶⁷ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*.

⁶⁸ INTERPOL. (s.d.). Criminalité environnementale. <https://www.interpol.int/fr/Infractions/Criminalite-environnementale>

5.3 Promouvoir

5.3.1 Communication

FRANCOPOL représente un lieu de partage important et un lieu de communication pour les différentes organisations policières au niveau national et international. Une des forces de *FRANCOPOL* est sa facilité et son aisance à rejoindre les organisations policières afin de créer un réseau central et utile.⁶⁹ Sur le plan international, l'organisme joue un rôle clé afin de faciliter les communications entre ses personnes membres. *FRANCOPOL* est ainsi devenu un outil supplémentaire, particulièrement en ce qui est de tisser des liens avec l'*Organisation internationale de la Francophonie* (OIF).⁷⁰ Il s'agit d'un moyen pour accroître son réseau et ses contacts avec d'autres organisations ailleurs dans le monde. Pour certains, cet outil est une nécessité. Selon un membre belge, l'Europe a besoin de *FRANCOPOL* pour aider au partage d'informations avec les voisins du sud, soit les pays de l'Afrique.⁷¹ En effet, l'organisme facilite les discussions et le partage entre ses personnes membres. Ces derniers peuvent alors voir ce qui se fait ailleurs et adapter les meilleures pratiques qui sont les plus adéquates à leur réalité. Des pistes de réflexion ont notamment été entamées sur le développement de ce partage d'information. Par exemple, selon M. Boudreault, *FRANCOPOL* aurait avantage à se rapprocher d'*INTERPOL* afin de faciliter les contacts, soit pour rejoindre des personnes précises. Certes, *INTERPOL* consigne beaucoup d'informations pertinentes sur des enjeux actuels pour les réseaux policiers, tels que la criminalité transfrontalière. Ainsi, leurs rapports, leurs renseignements ou leurs analyses pourraient servir à *FRANCOPOL*, notamment dans le cadre des comités techniques.⁷²

Bien que *FRANCOPOL* constitue un outil de communication important pour les personnes membres, certains enjeux liés à la communication interne ont été soulevés lors de l'atelier. À vrai dire, les personnes membres des pays africains rencontrent souvent des difficultés à participer aux réunions des comités techniques en raison des problèmes de connexion ou d'accès à des installations informatiques adéquates.⁷³ Selon leur contexte et leur réalité, les personnes membres

⁶⁹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Ronald Boudreault*.

⁷⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 08 février 2023, 57 min 18 sec.

⁷¹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

⁷² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Ronald Boudreault*.

⁷³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

peuvent avoir un accès restreint aux activités de *FRANCOPOL* qui se tiennent en ligne. Il a d'ailleurs été mentionné qu'il faudrait faciliter la communication pour les personnes membres en provenance de l'Afrique, notamment en leur louant des hôtels pour leur assurer une meilleure connexion internet.⁷⁴ Il reste à déterminer si cette idée est une piste de réflexion à approfondir ou non. Il est certain que cette proposition nécessiterait une logistique importante et des coûts supplémentaires. En ce qui a trait aux stratégies de communication, M. Deramond a soulevé un questionnement concernant la visibilité et le partage des activités des comités techniques. Selon lui, il faut être capable d'analyser les impacts des comités afin de pouvoir démontrer davantage leur pertinence. Dans la même lignée, *FRANCOPOL* doit être en mesure de démontrer concrètement ce que l'organisme peut apporter. La stratégie de communication devrait donc inclure une démonstration constante des retombés et bénéfices de *FRANCOPOL*.⁷⁵

5.3.2 Partage de l'information (CFIS)

Ensuite, le *Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir* (CFIS), soit la bibliothèque virtuelle de l'organisme, est une ressource clé et une mine d'information pour les personnes membres. Il s'agit notamment d'un moyen d'intégration de *FRANCOPOL* au sein des institutions partenaires, en particulier en matière d'appui à la formation.⁷⁶ M. Dierick, impliqué lors de la fondation de l'organisme, rappelle que *FRANCOPOL* représente un partage d'expertise. Le Carrefour sert donc exactement à entretenir ce partage. Lors de la création du réseau, le CFIS était la pierre angulaire de *FRANCOPOL*, mais elle n'a jamais été développée davantage à travers les années.⁷⁷ L'importance de dynamiser le CFIS a d'ailleurs été soulevée.⁷⁸ Pour certaines personnes membres, la plateforme est toutefois trop compliquée à utiliser, ce qui les décourage à consulter le Carrefour. Par exemple, M. Dierick a expliqué que même le processus pour avoir accès au CFIS est ardu. Long et complexe, le processus demande de soumettre un formulaire d'autorisation, d'attendre que la demande soit traitée et de patienter pour le code d'accès.⁷⁹ À cet effet, M. Lanouette, membre de *FRANCOPOL* et utilisateur du CFIS, a proposé le développement d'une

⁷⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOL*.

⁷⁵ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Ronald Boudreault*.

⁷⁶ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

⁷⁷ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Thierry Dierick*.

⁷⁸ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

⁷⁹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Thierry Dierick*.

application facile d'accès qui permettrait une recherche simplifiée à travers les différents documents.⁸⁰

Quant au degré d'utilisation de cette ressource, celui-ci varie d'une personne membre à l'autre. La majorité des personnes interviewées ne consultent le CFIS que quelques fois, soit de deux à cinq fois par année. En exemple, M. Lanouette affirme consulter le Carrefour trois ou quatre fois par an, principalement pour regarder les guides pratiques qui ont été produits. Par ailleurs, les personnes membres doivent également se rendre sur le CFIS lorsqu'elles doivent déposer des documents, tels que des fiches techniques, dans le cadre de leur responsabilité au sein des comités techniques.⁸¹ Cependant, certaines personnes membres, telles que celles issues des pays du Sud, consultent le CFIS sur une base beaucoup plus régulière. Par exemple, M. Tapsoba le consulte environ 1 fois par mois. Or, avec l'insécurité grandissante et le contexte politique du Burkina Faso, il devient de plus en plus difficile pour lui de prendre le temps de consulter les documents consignés dans le CFIS.⁸² En bref, le *Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir* est sans aucun doute une ressource importante et essentielle pour l'organisme, mais celle-ci demeure sous-utilisée. Pour Mme Allisse, le CFIS n'est d'ailleurs pas suffisamment alimenté en termes de documentation déposée. De son point de vue, il pourrait être demandé aux personnes membres d'alimenter cette bibliothèque au moins une fois par an en déposant des documents relatifs aux bonnes pratiques mises en place dans leurs organisations respectives.⁸³ Certes, il est primordial de rappeler aux personnes membres que le CFIS existe et qu'il est à leur disposition.

5.3.3 Visibilité : les réseaux sociaux et l'intégration dans le milieu

Un manque de sensibilisation dans les réseaux quant à l'utilité de *FRANCOPOL* est également perçu par certaines personnes interviewées. M. Boudreault affirme qu'il serait intéressant de faire une démonstration constante des retombées et bénéfices de l'organisme, notamment par l'intermédiaire de vlogues publiés sur les réseaux sociaux de *FRANCOPOL*.⁸⁴ Un enjeu est également soulevé quant à la visibilité de *FRANCOPOL*. La faible présence de l'organisme sur les

⁸⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*.

⁸¹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*.

⁸² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

⁸³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

⁸⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Ronald Boudreault*.

réseaux sociaux limite sa visibilité et sa notoriété. Plus précisément, l'organisme partage occasionnellement du contenu, mais diffuse et promeut très rarement ses propres activités. En fait, il est possible de voir que *FRANCOPOL* est présent sur les plateformes Facebook et LinkedIn. Toutefois, ces pages sont peu animées et l'organisme est presque absent des réseaux sociaux.⁸⁵ À l'évidence, l'organisme tirerait des avantages non négligeables à se faire plus connaître et à partager ses activités sur Internet. Par ailleurs, *FRANCOPOL* pourrait utiliser ses plateformes de communication pour promouvoir les activités de ses organisations membres. Mme Allisse, lors de son entrevue, afflue dans le même sens : elle note l'importance de développer et d'accroître la présence de *FRANCOPOL* sur les réseaux sociaux. Un des moyens proposés est de s'abonner à toutes les organisations membres et à tous.les les partenaires, afin de partager ce que font les uns.es et les autres. En effet, le partage de l'information des bonnes pratiques pourrait ainsi se faire également par l'entremise des réseaux sociaux et non seulement par le CFIS.⁸⁶ Il s'agirait par conséquent d'un autre incitatif à adhérer à l'organisme par le développement d'une notoriété sur la scène policière. En outre, il apparaît que le site internet a besoin d'une mise à niveau.⁸⁷ Le manque de structure et d'un plan de communication clair et précis, établi en fonction du public cible a notamment été dénoté.⁸⁸ À l'évidence, le public cible de *FRANCOPOL* est composé des organisations membres et de celles qui pourraient éventuellement le devenir. Le but est donc d'accroître la visibilité de *FRANCOPOL* auprès de ces organisations et non de cibler la population générale.⁸⁹ Quant à la visibilité des réseaux de l'OIF, cinq d'entre eux n'ont aucune présence sur les réseaux sociaux. Il est possible de dénoter que la plateforme ayant le plus d'activités parmi les réseaux est Twitter, suivi de Facebook et de LinkedIn. Quant à l'ADPQ, *Europol*, *INTERPOL* et le *Réseau Intersection*, ces organisations ont une présence active sur les réseaux sociaux. La plateforme la plus utilisée par ces réseaux reste tout de même Twitter. C'est d'ailleurs la seule plateforme utilisée par l'*Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie* (AOMF). L'analyse comparative des réseaux permet de constater que, bien que présent sur les réseaux sociaux, la majorité d'entre eux sont peu actifs. C'est le cas de la *Commission nationale des droits de l'Homme* (AFCNDH). Améliorer et accroître la visibilité de *FRANCOPOL* sur les réseaux

⁸⁵ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

⁸⁶ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*.

⁸⁷ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*.

⁸⁸ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

⁸⁹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

sociaux permettrait ainsi à l'organisme de se démarquer et d'agir à titre de modèle pour les autres organisations de l'OIF ou pour les réseaux policiers.

Dans un autre ordre d'idées, la visibilité liée à l'intégration de *FRANCOPOL* dans les organisations membres varie énormément. Alors que certaines organisations ont bien intégré *FRANCOPOL* au sein de leurs activités, d'autres n'ont pas une bonne connaissance de l'organisme. À vrai dire, la visibilité du réseau est avant tout assurée par les personnes membres impliquées. Par exemple, au sein de la *Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville* et du *Réseau Intersection*, M. Lanouette affirme que les deux organisations n'ont pas une connaissance suffisante de *FRANCOPOL*. Il explique qu'alors que les personnes qui l'entourent et qui travaillent en étroite collaboration avec lui connaissent *FRANCOPOL*, les personnes membres et les personnes impliquées dans ces organisations ne doivent probablement pas le connaître. En fait, pour cette Régie et pour *Intersection*, l'*École nationale de police du Québec* (ENPQ) est l'institution où la formation est concentrée. S'ils ont besoin d'informations sur la formation, ils vont ainsi se tourner vers l'ENPQ et non vers l'international.⁹⁰ À l'inverse, d'autres organisations membres connaissent bien l'organisme. Pour Manon Beaumier, de l'*Université du Québec à Trois-Rivières* (UQTR), *FRANCOPOL* est très visible, connu et prestigieux. Dans son milieu, le rectorat et la haute gestion de l'administration de l'Université connaissent l'organisme. En effet, Mme Beaumier est responsable de faire des rapports après chaque activité de *FRANCOPOL* à laquelle elle assiste. Ici, le partenariat préexistant et solide entre l'ENPQ et l'UQTR a vraisemblablement aidé à l'intégration de *FRANCOPOL* dans le milieu, soit en facilitant les communications et l'appropriation du réseau.⁹¹ Certes, *FRANCOPOL* s'intègre peu à peu dans ses organisations membres. Cependant, afin que le souhait du *Comité de direction* puisse être réalisé, soit de rayonner partout dans l'espace francophone, incluant l'Asie⁹², il est nécessaire de continuer à développer la visibilité de l'organisme par l'entremise de ses outils et de ses stratégies de communication.

⁹⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*.

⁹¹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Manon Beaumier*.

⁹² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOL*.

5.4 Limites et défis

L'équipe estime que cette recherche s'est, somme toute, bien déroulée. Toutefois, plusieurs limites et défis sont tout de même survenus lors de la réalisation de cette recherche sur la consolidation du plan stratégique 2022-2025 de *FRANCOPOL*.

D'abord, l'équipe de recherche fut confrontée à un enjeu de temps. En fait, cette recherche avait une possibilité de collecte de donnée considérable, en termes de quantité. Par exemple, plusieurs types d'ateliers auraient pu être menés afin d'obtenir une plus grande variété d'informations pour faire avancer la recherche. Or, en raison de délais à respecter, un choix a dû être fait afin d'identifier les méthodes de collecte de données à prioriser. Par conséquent, l'équipe a identifié des méthodes qui se complétaient et qui permettaient de faire avancer la recherche. Certes, les différentes données récoltées ont permis d'enrichir et de compléter cette présente recherche. Aussi, dans la mesure où plus de temps avait été disponible, l'équipe aurait apprécié participer aux rencontres d'un comité technique afin d'avoir une meilleure compréhension de son fonctionnement.

Un autre défi concerne l'échantillon ciblé pour cette recherche. Avant tout, il est important de mentionner que l'équipe de recherche est très reconnaissante du haut taux de participation aux entrevues menées. Presque toutes les personnes convoquées en entrevues ont accepté l'invitation et ont participé activement. Or, sélectionner l'échantillon ne fut pas nécessairement facile. En effet, l'équipe de recherche fut confrontée à plusieurs bons candidats potentiels qui pouvaient amener des précisions, des éléments supplémentaires, ou des points de vue différents. De plus, lors de la réalisation de l'atelier, certaines personnes membres du *Comité de direction* n'étaient pas présentes. Ces personnes auraient pu apporter des idées différentes et contribuer à la compréhension des enjeux auxquels est confronté *FRANCOPOL*. Évidemment, l'équipe comprend que toutes les personnes impliquées au sein de l'organisme sont très occupées et qu'il était pratiquement inévitable qu'il y ait des absents. Enfin, bien que les personnes qui constituent l'échantillon semblaient très ouvertes à partager, l'équipe de recherche ne peut garantir que les données récoltées représentent sans aucun doute les pensées et les opinions des personnes membres de *FRANCOPOL*. Il n'est pas toujours évident d'avoir confiance et de se confier à des personnes externes au milieu dans lequel on évolue.

À cet égard, l'équipe de recherche est consciente de ses propres biais rencontrés dans le cadre du mandat. En effet, les chercheuses n'ont pas la prétention que les données récoltées ne soient pas biaisées par leurs propres référents. En fait, l'équipe offre une vision externe qui vise à analyser *FRANCOPOL* sous un nouvel angle. Toutefois, l'équipe, composée d'étudiantes en études politiques appliquées, n'a pas la prétention d'avoir une compréhension parfaite des différentes réalités policières. De même, cette recherche n'a pas la prétention d'établir des résultats qui pourront être généralisés à l'ensemble des organisations policières ou des réseaux de l'OIF. En effet, l'analyse des données servira à répondre à la question de recherche, soit comment consolider, en prenant en considération les thèmes géopolitiques actuels, le plan stratégique 2022-2025 de *FRANCOPOL* ? Les données récoltées permettront donc de dégager des constats à propos de l'organisme et de formuler des recommandations sur la consolidation du plan stratégique de *FRANCOPOL*.

Même si l'équipe de recherche est parvenue à formuler une réponse à la question de recherche posée, la réflexion pourrait être continuée et poussée encore plus loin. D'autres angles et possibilités de recherche ont d'ailleurs été ciblés par l'équipe. Il sera possible de retrouver ces idées dans la section « recommandations » ci-dessous.

6. Recommandations

À la suite d'une analyse approfondie visant à consolider le plan stratégique 2022-2025 de *FRANCOPOL*, l'équipe de recherche a développé plusieurs recommandations qui pourraient contribuer à la réalisation des différents objectifs. À l'évidence, il ne s'agit que d'idées facultatives qui pourront être intégrées et adoptées par *FRANCOPOL*. Ainsi, les recommandations sont les suivantes :

6.1 Mobiliser

Recommandation 1 : Assurer la constance des comités techniques en ayant une co-coordination Nord-Sud

Mise en œuvre : Il est recommandé que le leadership des comités techniques soit assuré par une co-coordination Nord-Sud.

Explication : Lors des entrevues, il est ressorti à quelques reprises que le manque de leadership impacte le bon fonctionnement, et même parfois, la survie des comités techniques. Dans un premier temps, il est recommandé d'avoir deux personnes responsables d'assurer ce leadership ce qui permettrait d'assurer une constance des opérations. Ainsi, une séparation des tâches et de la charge de travail pourrait être mise en place. Pour ce faire, une formation pourrait être mise sur pied afin d'assurer que tous aient les mêmes informations par rapport au déroulement d'un comité technique, aux attentes face à la coordination, aux attentes face aux livrables des comités techniques et concernant les suivis à effectuer auprès du *Comité de direction*. Puis, dans un second temps, dans une logique de diversité et d'inclusion, il est recommandé d'adopter des co-coordinations Nord-Sud, soit une personne provenant de l'Amérique Nord ou de l'Europe et une personne provenant de l'Afrique.

Indicateurs de suivi :

- Niveau de perception du dynamisme des comités techniques, sur une échelle de 1 à 5 (1 étant inactif et 5 étant totalement dynamique).
- Niveau de satisfaction des personnes membres (F/H) quant à la qualité de la co-coordination des comités, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).
- Nombre de livrables produits par les différents comités techniques.

Recommandation 2 : Procéder à l'embauche d'une personne coordinatrice au *Comité de direction*

Mise en œuvre : Il est recommandé d'embaucher une personne coordinatrice au sein du Comité de direction, et ce, à temps plein. Par ailleurs, ce poste serait un complément au *Comité de direction*.

Explication : L'embauche d'une personne dédiée au *Comité de direction* permettrait une efficacité supplémentaire au sein de celui-ci. La personne coordinatrice serait responsable d'effectuer des suivis auprès de chacune des personnes membres du *Comité de direction* et de les aider dans leurs tâches quotidiennes reliées au bon fonctionnement de *FRANCOPOL*. Ainsi, si une personne du comité est en déplacement ou si elle manque de temps pour effectuer certaines tâches, la personne chargée de la coordination pourrait assister la personne membre du *Comité de direction* dans ses tâches. L'équipe de recherche considère d'ailleurs que cette personne n'a pas besoin de provenir du milieu policier, puisqu'il s'agirait d'un poste principalement de nature administrative.

Indicateurs de suivi :

- Niveau de satisfaction du *Comité de direction* par rapport au travail de la personne coordinatrice, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).
- Nombre de rencontres tenues durant l'année.
- Nombre de dossiers complétés durant l'année.

Recommandation 3 : Tenir des élections pour les postes au *Comité de direction*

Mise en œuvre : Il est recommandé de tenir des élections au *Comité de direction* pour des postes à durée déterminée. La durée des mandats et la possibilité de les renouveler seraient à déterminer par vote, lors d'une Assemblée générale. Afin de procéder, il est aussi recommandé de consulter le *Réseau des compétences électorales francophone* (RECEF), un autre réseau de l'OIF. Cela permettrait de légitimer les élections et d'assurer que celles-ci soient pérennes, neutres, autonomes et indépendantes.

Explication : Lors des entrevues, certaines personnes membres ont fait remarquer qu'il y avait un manque de transparence quant au processus de nomination des personnes membres du

Comité de direction. La tenue d'élection permettrait à toutes les personnes membres de l'organisme qui le souhaitent de se présenter. Promouvant un processus démocratique, de telles élections tendraient donc à éliminer toute éventualité de « jeux politiques » au sein de l'organisme. Certes, il est tout à fait possible de conserver l'essence de *FRANCOPOL*, soit la volonté d'avoir un *Comité de direction* diversifié et représentatif des personnes membres, tout en tenant des élections.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de candidatures présentées (F/H) lors de l'élection.
- Taux de participation (F/H) aux élections.
- Niveau de satisfaction des personnes membres (F/H) quant aux processus d'élections du *Comité de direction*, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e)

Recommandation 4 : Créer plusieurs prix *FRANCOPOL*

Mise en œuvre : Afin de favoriser la mobilisation, il est recommandé que des prix pour les comités techniques et pour *FRANCOPOL* de manière générale soient créés. D'abord, des prix pourraient être décernés aux personnes membres se démarquant par leur implication active au sein des comités techniques. Ensuite, un autre type de récompense pourrait être attribué à la personne membre s'étant le plus démarquée par sa motivation, son implication et son impact sur l'organisme. Il s'agirait du prix *FRANCOPOL*. Ces honneurs seraient décernés une fois par année et ils seraient également partagés sur les réseaux sociaux afin de promouvoir l'implication des personnes membres.

Explication : Les prix *FRANCOPOL* sont une idée qui est ressortie des entrevues. Des personnes membres ont mentionné qu'il serait bien de récompenser les personnes qui s'impliquent activement et qui contribuent non seulement au bon fonctionnement, mais aussi au développement de *FRANCOPOL*. En effet, ces prix auraient pour impact d'accroître la mobilisation des personnes membres afin de notamment augmenter le niveau de participation aux comités techniques ou aux activités de *FRANCOPOL*.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de prix décernés par année.
- Nombre de personnes membres impliquées (F/H) dans les comités techniques par année.

6.2 Moderniser

Recommandation 5 : Embaucher un.e analyste en politique internationale

Mise en œuvre : Il est recommandé d'embaucher un.e analyste en politique internationale à temps plein.

Explication : L'analyse effectuée précédemment a permis de constater que plusieurs enjeux internationaux d'actualité ont et/ou auront un impact considérable sur les réseaux policiers. L'embauche d'un.e analyste en politique internationale permettra à *FRANCOPOL* de suivre l'actualité internationale et de s'adapter à l'évolution des enjeux qui touchent les réseaux policiers. De plus, la personne embauchée pourrait se voir confier des tâches de communication afin de favoriser la promotion de l'organisme. Elle pourrait donc effectuer, entre autres, des veilles stratégiques et d'actualité, faire de la recherche, produire des notes de breffage et d'information sur des sujets précis afin d'informer le *Comité de direction* et les comités techniques de l'évolution de certaines tendances. Il est également recommandé que cette personne ait étudié en sciences sociales, favorablement en science politique ou en relations internationales.

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'entrevues effectuées auprès de potentiels.les candidats.es (F/H).
- Niveau de satisfaction du *Comité de direction* par rapport au travail de l'analyste en politique internationale, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).

Recommandation 6 : Consolider les comités techniques actuels et ne pas en créer de nouveaux

Mise en œuvre : À court terme, afin de consolider les activités de *FRANCOPOL* et de ses comités, il est recommandé de solidifier les bases des comités techniques et de ne pas en créer de nouveaux pour le moment.

Explication : L'analyse menée par l'équipe de recherche et qui se retrouve dans ce présent document permet de constater que la plupart des comités techniques doivent être consolidés, et parfois, mis à jour selon les intérêts des personnes membres et les enjeux d'actualité d'intérêt. Étant la colonne vertébrale de *FRANCOPOL*, il est nécessaire d'investir du temps et de l'énergie afin de

permettre aux comités techniques existants de se développer. Puisque les personnes membres impliquées au sein de l'organisme sont généralement très occupées, il semble judicieux de concentrer les efforts dans la consolidation des comités. Par ailleurs, les comités techniques déjà existants pourraient intégrer certaines thématiques géopolitiques d'intérêt abordées précédemment dans le présent rapport tel que les impacts des flux migratoires et de la désinformation sur les activités des réseaux policiers.

Une fois les comités techniques, ou la forte majorité, consolidés, la création de nouveaux comités pourrait être envisagée. En effet, il pourrait être pertinent de créer un comité dont l'objectif serait le partage des meilleures pratiques en matière de gestion et d'administration des ressources humaines. Un partenariat pourrait d'ailleurs être envisagé avec *l'Université du Québec à Trois-Rivières* ou toute autre institution spécialisée pertinente.

Indicateurs de suivi :

- Niveau de satisfaction par rapport aux activités menées par les comités techniques, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).
- Niveau de perception sur le degré d'autonomie des comités techniques par les personnes membres, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant complètement dépendant et 10 étant totalement autonome).

Recommandation 7 : Créer des partenariats avec des universités pour effectuer de la recherche

Mise en œuvre : Il est recommandé que *FRANCOPOL* créer des partenariats avec des universités ou des chaires de recherche afin d'approfondir ses connaissances sur des sujets en particulier, soit ceux abordés par les comités techniques. Déjà en contact avec *l'Université du Québec à Trois-Rivières* et *l'Université de Sherbrooke*, au Canada, l'organisme possède un réseau intéressant qu'il pourrait continuer d'agrandir, favorablement dans d'autres pays de la francophonie.

Explication : La création d'un volet recherche est l'une des actions souhaitées par *FRANCOPOL* dans son plan stratégique 2022-2025. La création de partenariats ayant pour but d'effectuer de la recherche sur des sujets d'intérêt serait alors tout à fait pertinente pour

l'organisme. Cette idée a d'ailleurs été proposée par Mme Beaumier.⁹³ Ainsi, *FRANCOPOL* pourra développer ses connaissances et son expertise sur des sujets plus complexes. Par ailleurs, les personnes étudiantes sélectionnées pourraient effectuer les recherches demandées par l'organisme dans le cadre d'un essai ou d'un mémoire de maîtrise universitaire.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de partenariats créés avec des universités ou des chaires de recherche.
- Nombre de personnes étudiantes (F/H) mobilisées sur des projets de recherche.
- Niveau de satisfaction par rapport aux tâches accomplies par les personnes étudiantes, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).

Recommandation 8 : Mettre en place des objectifs de diversité au sein de l'organisme

Mise en œuvre : Il est recommandé que *FRANCOPOL* se dote d'objectifs en matière de diversité, et ce, dans le *Comité de direction*, le *Bureau international*, le *Conseil des Sages* et les comités techniques. Sans imposer des quotas, l'organisme pourrait se fixer des objectifs visant à mobiliser un nombre spécifique de femmes et de minorités visibles dans tous ses projets et comités. Puisque *FRANCOPOL* compte des personnes membres qui proviennent de 18 pays, dont plusieurs en Afrique, il serait intéressant que l'organisme soit en mesure de représenter cette diversité dans toutes ses instances. L'analyste en politique internationale pourrait d'ailleurs contribuer à l'élaboration de tels objectifs et collaborer avec les différentes instances de *FRANCOPOL* pour mettre en œuvre et atteindre les objectifs de diversité.

Explication : Les avantages de la diversité et de l'inclusion sont multiples. Pour une entreprise, les avantages prennent notamment la forme : de sens des responsabilités accru; d'une plus grande motivation à participer de manière plus vaste et plus profonde; d'une meilleure performance et d'une augmentation du rendement; de la fidélisation du personnel⁹⁴; de prises de décision plus efficace; de meilleures capacités à innover ou à établir un dialogue plus ouvert.⁹⁵ D'ailleurs, en intégrant des mesures de diversité et d'inclusion, les échanges en matière de

⁹³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Manon Beaumier*.

⁹⁴ Half, Robert. (30 mai 2022). « Comment l'inclusion et la diversité peuvent améliorer votre entreprise ». *Robert Half Talent Solutions*. Québec. <https://www.roberthalf.ca/fr/blog/conseils-de-gestion/comment-linclusion-et-la-diversite-peuvent-ameliorer-votre-entreprise>

⁹⁵ Buckby, Emma. (30 juillet 2018). « Diversité et Inclusion : comment adopter une politique pertinente ? ». *Learnlight*. <https://insights.learnlight.com/fr/articles/diversite-inclusion-politique-pertinente/>

formations et de pratiques policières, soit l'une des raisons d'être de *FRANCOPOL*, pourraient être plus ouverts et les personnes membres pourraient avoir une plus grande facilité à s'exprimer et à donner leur opinion. Ainsi, il est non seulement pertinent, mais également avantageux que *FRANCOPOL* adopte des mesures visant à favoriser la diversité et l'inclusion.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de femmes mobilisées dans le *Comité de direction*, le *Bureau international*, le *Conseil des Sages* et les comités techniques.
- Nombre de minorités visibles mobilisées dans le *Comité de direction*, le *Bureau international*, le *Conseil des Sages* et les comités techniques.
- Niveau de perception sur l'intégration des femmes et des minorités visibles dans les activités de l'organisme, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant nullement intégrés.es et 10 étant totalement intégrés.es).

Recommandation 9 : Créer une politique environnementale

Mise en œuvre : Il est recommandé que *FRANCOPOL* créer et possède une politique environnementale afin de s'engager à gérer ses impacts sur l'environnement de manière responsable et durable. Le *Comité de direction* pourrait élaborer ladite politique en collaboration avec la personne coordinatrice. Cette déclaration écrite devra inclure les engagements, les objectifs et les principes désirant être suivis et atteints par l'organisme. De plus, il serait pertinent qu'il y ait une évaluation de la position actuelle de l'organisme en termes de gestion environnementale.⁹⁶ Cette analyse fut débutée par l'équipe de recherche dans ce présent rapport, mais elle reste sommaire et ne permet pas d'avoir une vision complète de la situation. La politique devra être brève, facile à lire et à comprendre. Aussi, elle devra être réaliste, atteignable et pertinente relativement aux activités de l'organisme. Toutes les personnes impliquées dans *FRANCOPOL* devront connaître cette politique et s'engager à la respecter. Afin de rédiger une politique complète et juste, il est suggéré que les personnes impliquées dans son processus de création aient recours au guide : *Comment rédiger une politique environnementale*.⁹⁷

⁹⁶ Info Entrepreneurs. (s.d.). *Comment rédiger une politique environnementale*. Québec.
<https://www.infoentrepreneurs.org/fr/guides/bl---comment-rediger-une-politique-environnementale/>

⁹⁷ Info Entrepreneurs. (s.d.). *Comment rédiger une politique environnementale*.

Explication : Les avantages d'une politique environnementale sont multiples pour *FRANCOPOL*. La politique permettrait notamment une amélioration des informations destinées aux personnes membres au sujet de leurs rôles et responsabilités en matière environnementale, la diminution des incidents entraînant une responsabilité, l'amélioration de la surveillance des impacts environnementaux sur et par les activités de *FRANCOPOL* ainsi que l'amélioration de l'efficacité des processus de l'organisme. De même, « les avantages ne se limitent pas uniquement aux opérations internes. En faisant preuve d'un engagement envers la gestion environnementale, vous pouvez développer des relations positives avec des parties prenantes externes, telles que des investisseurs [...] et la communauté locale. »⁹⁸ Par ailleurs, l'atelier et les entrevues ont permis de constater la sensibilité que portent certaines personnes membres par rapport aux enjeux environnementaux et aux impacts des actions de l'organisme sur l'environnement. L'idée de créer une charte environnementale avait justement été brièvement discutée.

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'engagements respectés.
- Nombre d'objectifs atteints.
- Nombre de personnes impliquées (F/H) dans *FRANCOPOL* ayant lu et signé la politique environnementale.
- Niveau de satisfaction quant à la politique environnementale, une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).

Recommandation 10 : Organiser un Congrès international sur les enjeux environnementaux et leurs impacts sur le travail des réseaux policiers.

Mise en œuvre : *FRANCOPOL* organise un Congrès international portant sur une thématique particulière, généralement sujet d'un comité technique, tous les deux ans. Il est donc recommandé que le sujet d'un des prochains Congrès soit les enjeux environnementaux et leurs impacts sur le travail des personnes policières. L'analyste en politique internationale et la personne coordinatrice pourront porter le projet et veiller à sa mise en œuvre, en collaboration avec le *Comité de direction*.

⁹⁸ Info Entrepreneurs. (s.d.). *Comment rédiger une politique environnementale*.

Explication : Comme mentionné précédemment, plusieurs personnes interviewées ont soulevé l'importance des impacts des enjeux climatiques pour les réseaux policiers. En effet, les changements climatiques affectent et continueront d'affecter le comportement des populations tout en représentant des enjeux de sécurité majeurs. Qu'en est-il de la criminalité environnementale et des gestions de crise présentes et à venir ? Ces sujets pourront être abordés lors du Congrès. Totalement d'actualité, la thématique environnementale permettra à *FRANCOPOL* de démontrer sa pertinence et d'ouvrir les échanges concernant ces enjeux qui touchent tous les pays de monde. Désirant être un « pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière »⁹⁹, ce Congrès permettra à l'organisme d'atteindre son objectif.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes participantes (F/H) lors du Congrès international sur les enjeux environnementaux et leurs impacts sur le travail des réseaux policiers.
- Niveau de satisfaction des personnes (F/H) ayant participé au Congrès international, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).

6.3 Promouvoir

Recommandation 11 : Faciliter l'utilisation du Carrefour *FRANCOPOL* de l'information et du savoir (CFIS) par l'entremise d'une formation

Mise en œuvre : Il est recommandé de développer un guide d'utilisation pour le CFIS accompagné d'une formation aux personnes membres. Ce guide devra être partagé à toutes les personnes membres actuelles de *FRANCOPOL*, ainsi que lors de l'adhésion de toutes les nouvelles organisations ou personnes membres. Il est également suggéré de mettre sur pied une formation qui pourrait prendre la forme d'une vidéo explicative, afin de montrer et d'éclaircir les différentes sections et fonctions du CFIS.

Explication : Lors des entrevues, certaines personnes membres ont partagé leurs difficultés en lien avec l'utilisation du CFIS. Possédant un éventail de documents, il s'agit vraisemblablement d'une mine d'information non négligeable pour l'organisme. Cependant, certaines personnes membres ont parfois de la difficulté à se retrouver parmi cette multitude de documents. L'idée

⁹⁹ FRANCOPOL. (s.d.). *À propos*.

d'une formation sur l'utilisation de l'outil du CFIS a d'ailleurs été avancée par M. Tapsoba.¹⁰⁰ Ces outils de formation permettront donc de maximiser et d'accroître l'utilisation du CFIS, puisque les personnes membres sauront comment utiliser le Carrefour.

Indicateurs de suivi :

- Niveau de compréhension des personnes membres (F/H) quant à l'utilisation et la consultation du CFIS, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant incompréhensible et 10 étant compréhension parfaite).
- Nombre de consultations de la vidéo de formation explicative du CFIS.

Recommandation 12 : Moderniser le CFIS par le développement d'une application mobile

Mise en œuvre : Afin de faciliter et d'inciter l'utilisation du *Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir*, il est recommandé de développer une application mobile pour la bibliothèque virtuelle du CFIS. En fait, *FRANCOPOL* devrait développer une version du CFIS sous la forme d'une application pour les appareils Android et Apple. Par conséquent, les personnes membres pourraient accéder et consulter le CFIS, soit par leur ordinateur via le site internet de l'organisme ou sur leurs appareils, tels que leur tablette ou cellulaire. Ce mandat pourrait d'ailleurs être confié à des personnes étudiantes d'une université dans le cadre d'un stage.

Explication : La collecte de donnée a permis de constater que plusieurs personnes membres ont de la difficulté à utiliser le CFIS et qu'elles n'ont donc pas le réflexe d'aller le consulter. L'idée d'une application CFIS est d'ailleurs survenue lors des entrevues et des échanges quant aux enjeux d'utilisation du Carrefour. Par exemple, M. Deramond a affirmé qu'avoir le CFIS sous la forme d'une application l'inciterait à consulter les documents beaucoup plus régulièrement. Ayant souvent son cellulaire en main, il croit sincèrement qu'une application augmenterait le nombre de consultations et faciliterait l'utilisation.¹⁰¹ Bien évidemment, l'équipe de recherche est toutefois consciente des réalités parfois divergentes entre les personnes membres. Lors de la création de l'application, il sera cependant très important de tout de même conserver le site internet du CFIS. Les personnes membres pourront ainsi choisir la méthode et le moyen qui leur convient le mieux et qui est le plus facile à utiliser selon leur contexte ou milieu.

¹⁰⁰ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

¹⁰¹ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de consultations du CFIS.
- Nombre de téléchargements de l'application mobile CFIS.
- Niveau de satisfaction des personnes membres (F/H) quant à l'utilisation du CFIS, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).

Recommandation 13 : Développer un plan de communication annuel

Mise en œuvre : Afin d'accroître sa visibilité, il est recommandé que *FRANCOPOL* développe un plan de communication clair et précis visant le public cible de l'organisme. Pour ce faire, une personne spécialiste des communications ou une personne stagiaire pourrait être mandatée d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de communication pour *FRANCOPOL*. L'étape première de l'élaboration serait de déterminer précisément le public cible de l'organisme. Puis, ce plan établirait les stratégies de communication prévues pour chaque mois. En l'occurrence, le plan devrait déterminer quelles publications seront diffusées, où elles seront diffusées et quels seront les impacts souhaités. L'objectif principal du plan serait de communiquer au public cible de manière constante les retombés et les actions de *FRANCOPOL* et de l'action de ses personnes membres.

Explication : Les entrevues ont démontré que les stratégies de communication de *FRANCOPOL* sont parfois insuffisantes ou imprécises. Par exemple, sur le plan des réseaux sociaux, il ressort que l'organisme a une présence presque inexistante sur les différentes plateformes. Les personnes membres rencontrées, impliquées activement au sein du réseau, ont ainsi émis le souhait d'avoir des communications mieux planifiées et plus claires. À cet égard, Edmond Tapsoba a proposé durant son entrevue le développement d'un plan de communication « solide » pour *FRANCOPOL*. Certes, il ne serait pas possible d'envisager l'atteinte de l'objectif de promouvoir l'organisme s'il n'y a pas une stratégie claire pour améliorer les communications.¹⁰² M. Deramond a soutenu l'idée d'un plan, mais il a en plus rappelé l'importance de planifier les communications en fonction du public cible.¹⁰³ En bref, il est essentiel d'avoir une stratégie de communication basée sur un plan clair et bien déterminé afin d'améliorer et d'accroître la visibilité

¹⁰² Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*.

¹⁰³ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*.

de l'organisme. *FRANCOPOL* doit être en mesure de démontrer concrètement, par l'entremise de ses publications, ses retombés et ses bénéfices.¹⁰⁴

Indicateurs de suivi :

- Nombre de publications diffusées sur les différentes plateformes de réseaux sociaux.
- Nombre de personnes membres (F/H) affirmant avoir vu une publication de *FRANCOPOL* sur les réseaux sociaux dans le dernier mois.

Recommandation 14 : Poursuivre le mandat de recherche avec le Bureau d'analyse en politique internationale (BAPI) de l'Université de Sherbrooke

Mise en œuvre : Il est recommandé de mobiliser les services d'un prochain groupe de stagiaires, candidats.es à la maîtrise en études politiques appliquées à l'Université de Sherbrooke. Pour ce faire, *FRANCOPOL* pourra contacter le Professeur Adib Bencherif, responsable du Bureau d'analyse en politique internationale. La présente équipe de recherche pourra, au besoin, conseiller et assister le nouveau groupe de stagiaire afin d'assurer une liaison et une continuité.

Explication : Selon l'équipe de recherche, il est nécessaire de poursuivre le travail entamé. Le présent rapport permet de faire ressortir plusieurs enjeux tout en formulant des recommandations. Une prochaine équipe de recherche pourrait poursuivre les réflexions et les analyses menées par la première équipe et débiter la mise en œuvre des recommandations mentionnées dans ce présent rapport. Plusieurs tâches pourront être effectuées, notamment, il est souhaité que la prochaine équipe de chercheurs.euses analyse davantage le fonctionnement des comités techniques et leurs activités. À cet égard, l'équipe pourrait participer à des rencontres des comités et effectuer des entrevues auprès des personnes membres participantes. Comme les comités techniques occupent une place importante dans l'organisme, il semble nécessaire qu'une plus grande attention leur soit portée. Également, afin de favoriser le développement de l'organisme, un Business Model Canvas (BMC) et une analyse des risques pourraient être effectués en partenariat avec des personnes membres du *Comité de direction*. De même, la future équipe pourrait collaborer à la création du futur plan stratégique de l'organisme, afin de le détailler et le préciser davantage.

Indicateurs de suivi :

¹⁰⁴ Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Ronald Boudreault*.

- Niveau de satisfaction du *Comité de direction* (F/H) quant au travail effectué par la première équipe de recherche, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).
- Nombre de stagiaires (F/H) mobilisés.es dans le cadre de mandats donnés au bureau d'analyse en politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.
- Niveau de satisfaction du *Comité de direction* (F/H) quant au travail effectué par la seconde équipe de recherche, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).
- Niveau de satisfaction du *Comité de direction* (F/H) par rapport au BMC et à l'analyse de risque effectués par la seconde équipe de recherche, sur une échelle de 1 à 10 (1 étant insatisfait.e et 10 étant plus que satisfait.e).
- Nombre de rencontres des comités techniques auxquels la seconde équipe de recherche a participé.
- Nombre de comités techniques analysés par la seconde équipe de recherche.

7. Conclusion

FRANCOPOL est un organisme de concertation et de partage clé pour les organisations policières francophones. Or, comment consolider son plan stratégique pour assurer le développement et la pérennité de l'organisme ? En atteignant les trois objectifs ciblés par ledit plan stratégique, soit « mobiliser », « moderniser » et « promouvoir » *FRANCOPOL*. En effet, l'analyse ci-dessus démontre que la réalisation d'activités dans le but de réaliser ses objectifs permet à l'organisme de conserver un certain dynamisme et de persister dans le temps.

Dans un premier temps, plusieurs enjeux sont constatés en lien avec l'objectif « mobiliser ». La mobilisation s'effectue par différents moyens, soit au sein des activités de l'organisation membre et par la participation des comités techniques. Lorsque l'intégration des activités de *FRANCOPOL* au sein de l'organisation membre est abordée, plusieurs enjeux surviennent. Le principal enjeu est la reconnaissance de *FRANCOPOL* et de sa plus-value par l'organisation. En ce qui concerne la colonne vertébrale de l'organisme, soit les comités techniques, l'enjeu de participation se démontre tant au niveau de la coordination que de la participation des personnes membres. À quelques reprises, il fut exprimé qu'une meilleure organisation du travail des comités techniques serait bénéfique et qu'il est parfois complexe d'intégrer toutes les personnes membres d'un comité au sein des activités de celui-ci. Quant à l'analyse des réseaux et partenaires, elle ouvre quelques pistes de réflexion quant à la structure de *FRANCOPOL*, principalement par rapport au processus de sélection du *Comité de direction*. De plus, différents partenariats pourraient être entrepris, tels que le fait le *Réseau Intersection*. Enfin, pour répondre à ces enjeux, quelques recommandations ont été formulées, telles que la tenue d'élections au *Comité de direction* et la remise de prix afin de souligner le travail et la participation des personnes membres au sein des comités et de *FRANCOPOL*.

Dans un deuxième temps, l'équipe de recherche a pu remarquer de nombreux enjeux liés à l'objectif « moderniser » *FRANCOPOL*. En ce qui a trait aux thèmes géopolitiques d'intérêt, les flux migratoires et la désinformation sont des sujets qui doivent être abordés par l'organisme, car ces deux phénomènes ont et auront assurément des impacts considérables sur le travail des personnes policières. Également, certains enjeux déjà abordés par des comités techniques ont été mentionnés comme étant des thèmes d'intérêt à surveiller pour les prochaines années. Dans une

autre mesure, *FRANCOPOL* compte 10 comités techniques, mais ceux-ci ne fonctionnent pas tous au même rythme, entraînant ainsi un déséquilibre effectif entre les différents comités. Un comité technique fonctionnel et viable doit d'ailleurs posséder trois éléments : une coordination dynamique, des personnes membres qui démontrent de l'intérêt et de l'implication ainsi que des sujets qui évoluent en fonction de l'actualité internationale et de l'intérêt des personnes membres. Enfin, l'environnement n'est actuellement pas au cœur des priorités de *FRANCOPOL* malgré le fait que plusieurs de ses personnes membres aient une ouverture pour cet enjeu. Au sein de l'organisme, pratiquement aucune action n'est entreprise concernant sa gestion responsable face à l'environnement. Autrement, il fut remarqué que les changements climatiques et les enjeux de sécurité qui y sont reliés impactent le travail des personnes policières. Enfin, pour répondre à ces enjeux, quelques recommandations ont notamment été formulées, telles que la création d'un poste d'analyste en politique internationale, la consolidation des comités techniques, la création d'une politique environnementale et l'organisation d'un Congrès portant sur les enjeux environnementaux et leurs impacts sur les réseaux policiers.

Dans un troisième temps, il est possible de constater plusieurs enjeux en lien avec l'objectif « promouvoir » *FRANCOPOL*. En fait, ce réseau de concertation policière représente un outil et un lieu de partage clé pour les organisations membres, tant au niveau national qu'international. *FRANCOPOL* est d'ailleurs vu comme un facilitateur entre plusieurs États, voire continents, qui évoluent dans des réalités et des contextes différents. Certes, les communications entre les personnes membres ne sont toutefois pas évidentes, même par l'entremise de l'organisme. En effet, certaines organisations peuvent avoir un accès plus restreint à une connexion internet stable et de qualité. Étant un outil de formation policière non négligeable, la bibliothèque virtuelle de *FRANCOPOL*, soit le CFIS, est une mine d'informations mise à la disposition des personnes membres. Toutefois, plusieurs personnes ont soulevé un enjeu quant à l'utilisation de cette ressource. En effet, le CFIS est considéré comme étant trop complexe à utiliser. Par conséquent, le nombre de consultations du Carrefour en est impacté de manière négative. Enfin, la collecte de données permet de constater un manque de visibilité de *FRANCOPOL* sur les réseaux sociaux. Les personnes membres ayant de la difficulté à parler de la présence du réseau sur les différentes plateformes démontrent par leur propos une inactivité de *FRANCOPOL*. Par ailleurs, certaines organisations membres n'ont pas une bonne connaissance de l'organisme et de ses activités. Pour

répondre à ces enjeux, certaines recommandations ont notamment été formulées, telles que la création d'un guide de formation sur le fonctionnement et l'utilisation du CFIS, ainsi que le développement d'un plan de communication annuel.

En adoptant ces recommandations, l'équipe recherche croit sincèrement que *FRANCOPOL* pourra assurer une pérennité et accroître son dynamisme. Sur un horizon de 10 ans, le *Comité de direction* a émis le souhait d'avoir un organisme vivant, producteur de formation, composé de comités actifs et autonomes ayant des outils productifs. En espérant que cette vision se concrétise, l'équipe de recherche souhaite à *FRANCOPOL* d'atteindre ses objectifs dans les délais espérés.

Bibliographie

Documentation internationale

Statut de l'O.I.P.C. – INTERPOL, 1956, art 1; art 5; art 10; art 13; art 20; art 36, en ligne (pdf) : *INTERPOL – BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES* www.interpol.int (Consulté le 21 mars 2023)

Monographies

Deflem, M. (2004). *Policing world society : historical foundations of international police cooperation* (Ser. Clarendon studies in criminology). Oxford University Press. Retrieved 2022.

Ntumba Kapita, P., & Nguya-Ndila Malengana Célestin. (2021). *Structure et fonctionnement des organisations internationales* (Ser. Logiques juridiques). L'Harmattan.

Articles scientifiques

Bako, H. (2022). Réseaux sociaux et désinformation au Sahel. *Bulletin FrancoPaix*, 7(10), 1-10. <https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2022/12/2022-12-Bulletin.pdf> (Consulté le 15 avril 2023)

Marabuto, M. P. (1949). La coopération Policière internationale. *La Revue Administrative*, 2(9), 246–254. <http://www.jstor.org/stable/40775635> (Consulté le 21 mars 2023)

Rüter C. F. (1992). La collaboration policière internationale dans une Europe pluriforme. *Déviance Et Société*, 16(2), 209–218. <https://doi.org/10.3406/ds.1992.1264> (Consulté le 21 mars 2023)

Van Outrive, L. (1992). La collaboration policière internationale en Europe. *Déviance Et Société*, 16(2), 203–208. <https://doi.org/10.3406/ds.1992.1263> (Consulté le 21 mars 2023)

Article de journal

Caillou, A. (25 février 2022). Guerre en Ukraine : la désinformation s'imisce sur les réseaux sociaux. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/679521/reseaux-sociaux-guerre-en-ukraine-la-desinformation-s-immisce-sur-les-reseaux-sociaux> (Consulté le 15 avril 2023)

Groupe de discussion

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Atelier avec le Comité de direction de FRANCOPOL*, Université de Sherbrooke, Nicolet, 04 novembre 2022, 2h48 min 14 sec.

Entrevues

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Claude Levac*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 08 février 2023, 57 min 18 sec.

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Didier Deramond*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 07 février 2023, 50 min 26 sec.

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Edmond Tapsoba*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 31 janvier 2023, 1h05 min 15 sec

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Francis Lanouette*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 07 février 2023, 52 min 19 sec.

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Manon Beaumier*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 17 février 2023, 51 min 50 sec.

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Patrice Cardinal*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 28 février 2023, 30 min.

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Pascale Allisse*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 31 janvier 2023, 1h 9 sec.

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Ronald Boudreault*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 08 février 2023, 50 min 56 sec.

Boisvert, Kasandra, Zoe Martin & Catherine Mercier, *Entrevue avec Thierry Dierick*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, via Teams, 15 février 2023, 45 min 15 sec.

Rapports

Tremblay, Monica. Réseaux de coopération policière à l'ère de la mondialisation. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2009. 13 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur la sécurité au Québec; Rapport 8).

Site internet

Association des Hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français. (s.d.) Gouvernance. <https://www.ahjucaf.org/page/gouvernance> (Consulté le 19 mars 2023)

Association Africaine des Hautes juridictions francophones. (s.d.) *Présentation*. <http://aahjf.net/index.php/presentation> (Consulté le 19 mars 2023)

Association des cours constitutionnelles francophones. (s.d.) *Notre association*. <https://accf-francophonie.org/notre-association/#secretariat-general> (Consulté le 19 mars 2023)

Association des cours constitutionnelles francophones. (s.d.) *Nos cours membres*. <https://accf-francophonie.org/notre-association/#secretariat-general> (Consulté le 19 mars 2023)

Association des Directeurs de Police du Québec. (s.d.) *À propos de l'ADPQ*. <https://www.adpq.qc.ca/fr/a-propos-de-l-association-des-directeurs-de-police-du-quebec> (Consulté le 19 mars 2023)

Association des Directeurs de Police du Québec. (s.d.) *Gouvernance*. <https://www.adpq.qc.ca/fr/gouvernance> (Consulté le 19 mars 2023)

Association des Hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français. (s.d.) *Gouvernance*. <https://www.ahjucaf.org/page/gouvernance> (Consulté le 19 mars 2023)

Association des Institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français. (s.d.) *Les membres du Bureau*. <http://www.aisscuf.org/laiscuf-statuts-et-activites/le-bureau/les-membres-du-bureau/> (Consulté le 19 mars 2023)

Association du Notariat Francophone. (s.d.) *Actualité*. <https://notariat-francophone.org/actualite-2/> (Consulté le 19 mars 2023)

Association francophone des Autorités de protection des données personnelles. (s.d.) *L'AFAPDP - Qui sommes-nous?* <https://www.afapdp.org/lafapdp> (Consulté le 19 mars 2023)

Association francophone des Commissions nationales des droits de l'homme. (s.d.) *Bureau*. <https://afcnhdh.org/bureau/> (Consulté le 19 mars 2023)

Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie. (s.d.) *Le Bureau de l'AOMF*. <https://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/bureau-de-laomf/> (Consulté le 19 mars 2023)

Association internationale des Procureurs et Poursuivants francophones. (s.d.) *Conseil d'administration*. <http://aippf.org/index.php?id=23> (Consulté le 19 mars 2023)

Buckby, Emma. (30 juillet 2018). « Diversité et Inclusion : comment adopter une politique pertinente ? ». *Learnlight*. <https://insights.learnlight.com/fr/articles/diversite-inclusion-politique-pertinente/> (Consulté le 19 mars 2023)

Conférence internationale des Barreaux de traditions juridique. (s.d.) *Nos organes*. <https://www.cib-avocats.org/la-cib/nos-organes/> (Consulté le 19 mars 2023)

Europol. (2022, 4 février). *À propos d'Europol / Contribuer à rendre l'Europe plus sûre*. <https://www.europol.europa.eu/> (Consulté le 19 mars 2023)

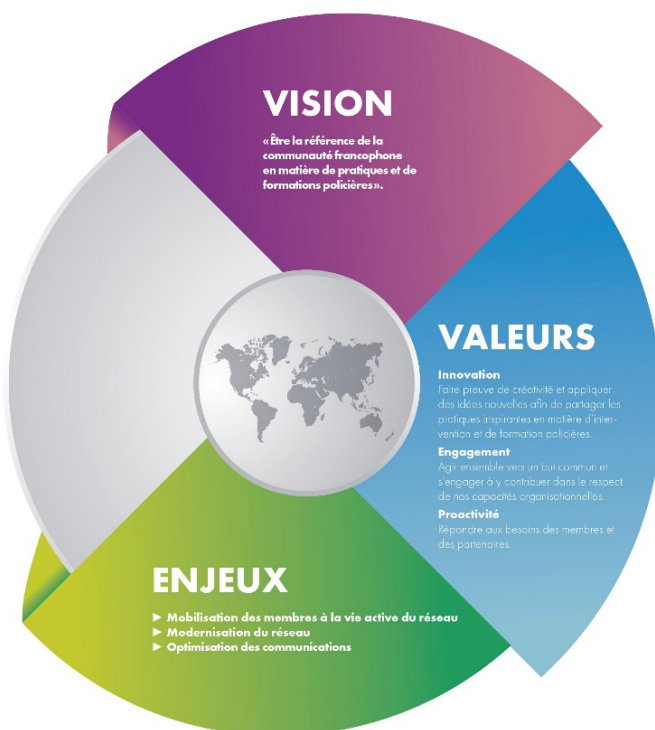
FRANCOPOL. (s.d.). *À propos*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/sinformer-sur-francopol/a-propos> (Consulté le 19 mars 2023)

- FRANCOPOL. (s.d.). *Devenir membre*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/devenir-membre/devenir-membre> (Consulté le 15 mars 2023)
- FRANCOPOL. (s.d.). *Direction et instances*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/sinformer-sur-francopol/direction-et-instances/structure> (Consulté le 15 mars 2023)
- FRANCOPOL. (s.d.). *Comités techniques*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/collaborer-au-reseau/comites-techniques> (Consulté le 15 mars 2023)
- FRANCOPOL. (s.d.). *Les rôles*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/collaborer-au-reseau/comites-techniques/les-roles> (Consulté le 15 mars 2023)
- FRANCOPOL. (s.d.). *Planification stratégique*. Réseau international francophone de formation policière. https://www.francopol.org/fileadmin/fichiers_client/centre_documentaire/Plan_strat_2022-2025_FRANCOPOL_VF.pdf (Consulté le 15 mars 2023)
- FRANCOPOL. (s.d.). *Structure*. Réseau international francophone de formation policière. <https://www.francopol.org/sinformer-sur-francopol/direction-et-instances/structure> (Consulté le 15 mars 2023)
- Half, Robert. (30 mai 2022). « Comment l'inclusion et la diversité peuvent améliorer votre entreprise ». *Robert Half Talent Solutions*. Québec. <https://www.roberthalf.ca/fr/blog/conseils-de-gestion/comment-linclusion-et-la-diversite-peuvent-ameliorer-votre-entreprise> (Consulté le 19 mars 2023)
- Info Entrepreneurs. (s.d.). *Comment rédiger une politique environnementale*. Québec. <https://www.infoentrepreneurs.org/fr/guides/bl---comment-rediger-une-politique-environnementale/> (Consulté le 19 mars 2023)
- INTERPOL. (s.d.). *Qu'est-ce qu'INTERPOL?*. <https://www.interpol.int/fr> (Consulté le 19 mars 2023)
- INTERPOL. (s.d.). Criminalité environnementale. <https://www.interpol.int/fr/Infractions/Criminalite-environnementale> (Consulté le 16 avril 2023)
- INTERSECTION. (s.d.). *INTERSECTION BELGIQUE*. Belgique. <https://reseauintersection.ca/belgique/> (Consulté le 19 mars 2023)
- Office québécois de la langue française. (2008). *Organisme*. Fiche terminologique. Québec. https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8401970 (Consulté le 19 mars 2023)

- Organisation internationale de la Francophonie. (s.d.) *Réseaux institutionnels*. Les acteurs de la coopération francophone. <https://www.francophonie.org/reseaux-institutionnels-286> (Consulté le 19 mars 2023)
- Organisation internationale de la Francophonie. (s.d.). Statut et date d'adhésion des 88 États et gouvernements de l'OIF. Les acteurs de la coopération francophone. <https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/Statut%20et%20adhesion.pdf> (Consulté le 12 avril 2023)
- Police Nationale. (s.d.) *Histoire*. Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Presentation-generale/Histoire> (Consulté le 19 mars 2023)
- Québec. (2021, 23 juillet). Francophonie. Relations internationales. <https://www.quebec.ca/gouvernement/rerelations-internationales/francophonie> (Consulté le 12 avril 2023)
- Québec. (2022, 3 février). *Réseau Intersection*. Pratiques policières. <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/structure-fonctionnement-police/pratiques-policieres/police-communautaire/reseau-intersection> (Consulté le 19 mars 2023)
- Réseau Canadien du Savoir Policier. (s.d.). *À propos du RCSP*. À propos. <https://www.cpkn.ca/fr/a-propos-du-rcsp/> (Consulté le 19 mars 2023)
- Réseau des compétences électorales francophones. (2022). *Bureau*. <https://recef.org/structure/bureau/> (Consulté le 19 mars 2023)
- Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire. (s.d.) Qui sommes-nous. <https://rfcmj.com/qui-sommes-nous/> (Consulté le 19 mars 2023)
- Réseau francophone des régulateurs de médias. (s.d.) Présentation du REFRAM. <https://www.refram.org/Presentation-du-REFRAM> (Consulté le 19 mars 2023)
- Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires des États et gouvernements membres de la Francophonie. (s.d.) L'UCESIF – Organisations. <https://ucesif.fr/l-ucesif/organisation> (Consulté le 19 mars 2023)

Annexes

Annexe A – Plan stratégique 2022-2025 de FRANCOPOL



www.franccopol.org
Février 2022

Planification stratégique 2022-2025

Mobiliser FRANCOPOL



Dynamiser la participation des membres du réseau

- Instaurer un programme de parrainage
- Tenir des activités en fonction des capacités et de l'expertise des membres
- Solliciter les organisations membres à participer aux comités techniques
- Développer et fournir des outils pour les délégués

Renforcer la collaboration entre les intervenants au quotidien

- Identifier des organisations prêtes à dédier du personnel à FRANCOPOL
- Organiser annuellement une rencontre d'échanges entre les comités techniques et favoriser la recherche d'actions communes

Consolider les relations avec les partenaires

- Mettre en place un processus d'échanges réguliers avec les partenaires
- Présenter FRANCOPOL à de nouveaux partenaires techniques et financiers

Moderniser FRANCOPOL



Évaluer et s'adapter aux nouvelles réalités

- Mettre en place un processus de réflexion sur la modernisation du réseau

Établir une offre de services en matière de formation

- Répondre aux besoins exprimés par les membres en matière de formation et de coopération opérationnelle

Actualiser les thématiques d'intérêt

- Analyser la faisabilité de développer un volet recherche
- Créer ou mettre en veille des comités techniques en fonction des besoins

Promouvoir FRANCOPOL



Donner de la visibilité aux actions de FRANCOPOL en optimisant les communications

- Élaborer et mettre en place une stratégie de communication
- Rajeunir l'image numérique de FRANCOPOL
- Promouvoir les activités de FRANCOPOL

Faciliter le partage des informations

- Optimiser l'utilisation des technologies de communication
- Identifier et partager les outils réalisés par les membres (documents pédagogiques, guides pratiques, etc.)
- Promouvoir le CFIS

Annexe B - Plan de rencontre et ordre du jour détaillé de l'atelier avec le Comité de direction

Rencontre du Comité de direction de *FRANCOPOL*

Quand ? Vendredi 4 novembre à 8h30

Rappel de la question de recherche : Comment consolider, en prenant en compte les thèmes géopolitiques actuels, le plan stratégique 2022-2025 de *FRANCOPOL* ?

Rôles :

- Animatrice/modératrice : Zoe
- Observatrice/preneuse de notes : Catherine
- Rôle transversal : Kasandra

Objectifs officiels :

- Obtenir des informations qui pourront contribuer à la recherche de l'équipe de recherche ;
- Comprendre ce qu'est et ce que fait *FRANCOPOL* ;
- Cibler les enjeux actuels dans le réseau policier ;
- Recueillir les témoignages et le point de vue des personnes membres du Comité de direction par rapport aux enjeux qui touchent *FRANCOPOL* ;
- Ultimement, être capable de répondre à la question de recherche.

Objectifs officieux :

- Déterminer quelle personne pourrait être passé en entrevue (qui participe activement, qui est intéressé, qui est ouvert à la présence de l'équipe de recherche, etc.) ;
- Comprendre la pertinence de *FRANCOPOL*.

Ordre du jour détaillé

8h30 à 8h40 : Préparation et arrivé du Comité de direction + formulaire de consentement

8h40 à 8h50 : Présentation de l'équipe de recherche et des objectifs de l'atelier + remerciement

8h50 à 9h10 : Brise-glace // Apprendre à se connaître : Toutes les personnes présentes doivent : se présenter (nom et prénom), fonctions, depuis combien de temps elles font ça, comment ont-elles intégré l'organisme et ce qui les passionnent dans la vie.

*Anonyme ou pas, offrir la possibilité!

9h10 à 10h30 : 1^{ère} thématique : *FRANCOPOL* aujourd'hui et demain

- A. Activité : En maximum 3 mots, dites-nous comment vous percevez *FRANCOPOL*.
- Nous avons fait nos devoirs, nous comprenons comment fonctionne l'organisme. Mais si vous deviez nous décrire le fonctionnement de *FRANCOPOL*, qu'est-ce que vous diriez. Nous avons besoin de votre avis.
 - À tour de rôle, les participants doivent partager ce qu'ils ont écrit et expliquer pourquoi ils ont écrit cela.
 - Pour compléter après l'activité :
 - o À quoi servent les comités techniques ?
 - o Quel est leur fonctionnement ?
 - Quels sont les impacts de *FRANCOPOL* (sur ses personnes membres et sur la formation policière en général) ?
 - Où se retrouve *FRANCOPOL* sur le plan international ?
 - Qui sont les partenaires de *FRANCOPOL* ? Quels sont les réseaux et les acteurs ? Les plus mobilisés/actifs au sein de *FRANCOPOL*.
 - Quels sont les enjeux liés à la pérennité de l'organisme ?
- B. Activité : en petit groupe (3 équipes) - Qu'est-ce que vous souhaitez pour *FRANCOPOL* dans 1 an, 5 ans et 10 ans ? – Discutez-en en petit groupe. Puis partage en grand groupe.
- Dans un monde idéal, à quoi ressemblerait *FRANCOPOL* pour vous ? (Ses partenaires, son expertise, sa présence à l'international, etc.)
 - Quels partenariats souhaitez-vous développer ? Quels sont les réseaux avec qui ils seraient intéressants pour *FRANCOPOL* de développer un lien ?
 - Quels enjeux voyez-vous dans le futur pour *FRANCOPOL* ?
 - o Comment le réseau policier pourra-t-il s'adapter ?
 - Selon vous, où sera rendu *FRANCOPOL* sur le plan international ?
 - Qu'aimeriez-vous voir pour *FRANCOPOL* dans le futur ?
 - Si *FRANCOPOL* était créé en 2022, selon vous, quelle serait la principale différence du *FRANCOPOL* créé en 2008 ?

10h30 à 10h50 : PAUSE

10h50 à 11h45 : 2^e thématique : Les enjeux actuels dans les réseaux policiers

A. Activité : Passe-moi ton enjeu !

Nombre de personnes : 9 personnes séparées en 2 équipes (groupes mixés)

- Distribuer un carton à chaque personne. Puis, on demande aux participants d'écrire une question ou une phrase en lien avec les enjeux/défis rencontrés par les réseaux policiers. Temps alloué : 3 minutes.
- Les participants devront ensuite donner leur carton à la personne qui se trouve à leur gauche. Cette personne devra travailler sur une réponse ou des solutions. Les participants peuvent également ajouter des éléments en lien avec la réflexion. Et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque personne retrouve son carton d'origine. Temps alloué pour chaque round : 3 minutes.
- Partage des résultats, retour et discussion
 - o Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous aimeriez aborder ? D'autres enjeux que nous devrions connaître ?

*Nous garderons les papiers à la fin de l'activité.

B. Selon vous, quel est le top 3 de vos priorités pour les 3 prochaines années pour *FRANCOPOL* ?

- D'un côté personnel et en tant que personne membre de *FRANCOPOL* ?

11h45 à 12h : Période de questions

Préparer une question au cas où il n'y en aurait pas.

Leur dire qu'un questionnaire de rétroaction leur sera envoyé par courriel au cours des prochains jours.

Annexe C – Fiche analytique des réseaux

FRANCOPOL

TREMBLAY, Monica. Réseaux de coopération policière à l'ère de la mondialisation. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2009. 13 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur la sécurité au Québec; Rapport 8).

Le réseau souhaite exploiter l'expertise des différentes personnes membres, tout en échangeant dans une langue qui leur est familière, le français. Le réseau est basé sur des ententes entre institutions policières, plutôt que des ententes interétatiques, forme généralement adoptée par les autres réseaux.

Commentaire

FRANCOPOL est le seul organisme de son genre. C'est le seul qui soit recensé par l'auteur et qui possède des particularités linguistiques. Cette particularité pose des enjeux auxquels aucune autre organisation ne fait face. Uniquement sur cette base, il serait difficile de comparer *FRANCOPOL* à d'autres réseaux. Ainsi, l'analyse se basera sur la structure des organisations, les outils mis à disposition des personnes membres, etc., soit, des éléments qui sont comparables d'une organisation à l'autre.

INTERPOL

INTERPOL. (s.d.). *Qu'est-ce qu'INTERPOL?*. <https://www.interpol.int/fr>
Statut de l'O.I.P.C. – INTERPOL, 1956, art 1; art 5; art 10; art 13; art 20; art 36, en ligne (pdf) :
INTERPOL – BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES <www.interpol.int>.

INTERPOL est une organisation intergouvernementale donc le nom complet est « Organisation internationale de police criminelle (*INTERPOL*) » (Article 1) Le réseau favorise la collaboration et les échanges entre les différentes institutions policières « pour créer un monde plus sûr ». Contrairement à *FRANCOPOL* qui est composé d'organisations membres, *INTERPOL* « [...] est composé d'agents de police et de personnes civiles [...] ».

Structure de l'organisation

La structure de l'organisation est détaillée à l'art. 5 du Statut de l'O.I.P.C. Interpol est composé d'une Assemblée générale (AG), d'un Comité exécutif (CE), d'un Secrétariat général (SG), des Bureaux centraux nationaux, des Conseillers et de la Commission de contrôle de fichiers. (Article

5, Statut de l'O.I.P.C. – INTERPOL, 1956) L'AG joue un rôle très prédominant dans la structure de l'organisation. Elle donne un vote à un délégué pour chaque pays. (Article 13) L'AG se rassemble « se réunit en session ordinaire tous les ans. Elle peut se réunir en sessions extraordinaires à la demande du Comité exécutif ou à la demande de la majorité des Membres. » (Article 10) Le CE pour sa part, « se réunit au moins une fois par an sur convocation du Président de l'Organisation. (Article 20) Le CE joue un rôle de support auprès de l'AG. La Commission de contrôle des fichiers joue un rôle de traitement des données à caractère personnel, et s'assure que tous documents soient conformes à la réglementation de l'Organisation. (Article 36) La Commission adopte un rôle de conseil et d'expertise auprès de l'AG. *INTERPOL* et ses institutions sont indépendants des personnes membres et de leurs volontés. La mission internationale est au cœur de leurs actions. (Article 30)

Commentaire

Il serait intéressant de comparer la structure et le fonctionnement de *FRANCOPOL* à *INTERPOL*. Une des majeures différences entre les deux institutions est l'emploi de personnel au nom d'*INTERPOL*. Il est important de noter qu'*INTERPOL* fut créé en 1923, ainsi la structure adoptée, qui présente des similitudes et des différences avec *FRANCOPOL* pourrait être analysée afin de comprendre pourquoi une telle structure fut adoptée et ce qui fait en sorte que près de 100 ans plus tard, elle soit toujours en place.

Europol

Europol. (2022, 4 février). *À propos d'Europol / Contribuer à rendre l'Europe plus sûre.*
<https://www.europol.europa.eu/>

Europol est une agence de « lutte contre la grande criminalité internationale et le terrorisme ». *Europol* est une agence de répression de la criminalité centralisée de l'Union européenne. Tout comme *INTERPOL*, *Europol* emploie du personnel de soutien (officiers de liaison et analystes).

Structure

Europol est sous la direction d'un Directeur exécutif, qui est appuyé de trois directeurs exécutifs adjoints. Le directeur exécutif est « nommé par le Conseil de l'Union européenne ». La structure d'*Europol* est bien plus simple que celle de *FRANCOPOL* et *INTERPOL*.

Commentaire

C'est une structure qui est plus directe et qui est plus restreinte, en termes de gestion du pouvoir. Il serait intéressant de l'opposer à la structure de *FRANCOPOL* qui est plus détaillée et complexe, et qui implique beaucoup plus de personnes. *Europol*, créée le 1^{er} octobre 1998, est 10 ans plus vieille que *FRANCOPOL*.

RÉSEAU INTERSECTION

Québec. (2022, 3 février). *Réseau Intersection*. Pratiques policières.

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/structure-fonctionnement-police/pratiques-policieres/police-communautaire/reseau-intersection>

Québec

Le *Réseau Intersection* s'appuie sur le modèle de police communautaire. C'est un réseau qui favorise les échanges entre ses personnes membres, la promotion, la réflexion, le développement et la recherche en matière de police communautaire. « Légalement constitué et muni d'un conseil d'administration, il reflète la diversité des personnes et des organisations qui contribuent à son avancement. »

INTERSECTION. (s.d.). *INTERSECTION BELGIQUE*. Belgique.

<https://reseauintersection.ca/belgique/>

Belgique

Le Réseau Belge, créé en 2017, s'est basé sur le modèle québécois. Le réseau belge partage la mission de réseau québécois, soit la mise en valeur de la police communautaire. Malheureusement, le site web rend disponible au grand public, aucune information sur la structure du réseau belge.

Commentaire

Malheureusement, aucune structure n'est identifiée, sur le site web, pour la Belgique. Plus de recherches seront nécessaires de ce côté. La structure québécoise du *Réseau Intersection* est plutôt

sommaire, lorsqu'elle est comparée à la structure de *FRANCOPOL*. Il sera intéressant d'opposer les deux structures, qui sont issues d'initiatives québécoises toutes deux.

RÉSEAU CANADIEN DU SAVOIR POLICIER (RCSP)

Réseau Canadien du Savoir Policier. (s.d.). À propos du RCSP. À propos.

<https://www.cpkn.ca/fr/a-propos-du-rcsp/>

Le *Réseau Canadien du Savoir Policier* est un organisme d'initiative canadienne pour les policiers. Ce réseau national vise à « [f]ormer des professionnels[les] de la police au moyen de solutions d'apprentissage novatrices qui répondent aux besoins changeants des services de police canadiens et des Premières Nations. » Tout comme *FRANCOPOL*, ce réseau favorise la collaboration, l'échange de connaissances, l'échange en matière de pratiques, etc. Cependant, RCSP ne précise pas de langue d'échange, tel que *FRANCOPOL* le fait. RCSP vise à « [f]avoriser l'excellence en matière de perfectionnement professionnel pour les services de police. »

Structure

L'organisme est constitué d'une Assemblée générale, formée de bénévoles et personnes œuvrant dans le domaine policier. Le Conseil d'administration est formé de professionnels et de hauts placés du domaine policier au Canada. Le Comité consultatif national a une fonction d'expertise-conseil. Il a aussi la fonction de sélectionner les sujets pour la conférence annuelle de l'organisme. Ses personnes membres proviennent des différentes institutions de sécurité publique de l'État. L'organisme a aussi des comités consultatifs nationaux. Ces comités sont chargés de faire de la recherche sur des enjeux actuels sur des sujets préétablis : « Collaboration et Engagement; Besoins éducatifs; Innovation et Apprentissage; Compétences ».

Commentaire

Bien qu'il s'agisse d'un réseau national, la structure rappelle la structure de *FRANCOPOL*. Plus spécifiquement, les comités consultatifs nationaux rappellent les comités techniques de *FRANCOPOL*. Il serait intéressant d'analyser la structure et le fonctionnement de ces comités. De manière générale, il serait intéressant d'identifier, si ce réseau pouvait devenir un futur partenaire de *FRANCOPOL*, puisque certaines de ses personnes membres sont issues de services policiers francophones.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE POLICE DU QUÉBEC (ADPQ)

Association des Directeurs de Police du Québec. (s.d.) *Gouvernance*.

<https://www.adpq.qc.ca/fr/gouvernance>

L'Association des Directeurs de Police du Québec (ADPQ) est une association québécoise rassemblant les dirigeants de différentes organisations policières en territoire québécois, ainsi que des organisations de sécurité publique. Spécifiquement, on retrouve des dirigeants provenant du *Service de police de VIA Rail*, de l'UPAC, de l'École Nationale de Police du Québec, etc. L'association intègre aussi différents acteurs, qui ne sont pas policiers, œuvrant dans le domaine de la sécurité publique et qui partage la mission de l'ADPQ. « Au fil des ans, l'ADPQ a assumé un rôle prépondérant de consultation et de collaboration auprès de différents ministères québécois, notamment le ministère de la Sécurité publique, le ministère de la Justice du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère des Transports du Québec. » L'ADPQ vise à devenir une référence en sécurité publique pour le grand public, pour les instances gouvernementales québécoises et pour ses personnes membres et partenaires. Finalement, les valeurs de l'ADPQ sont l'honnêteté, l'intégrité et la transparence.

Structure

« L'ADPQ se gouverne à trois niveaux : un conseil d'administration, l'assemblée des directeurs et la permanence [...]. » Cependant, aucune autre information n'est disponible quant à la structure des différentes instances.

Commentaire

Très peu d'informations sont disponibles pour le grand public, quant à la structure organisationnelle de l'ADPQ. Une prise de contact avec l'association sera nécessaire. Il semble important de faire une analyse comparative entre *FRANCOPOL* et l'ADPQ, considérant que l'ADPQ pourrait devenir membre dans un futur rapproché. Comprendre son organisation et ses besoins sera d'une grande importance, afin de mieux leur présenter la valeur que *FRANCOPOL* pourrait avoir pour eux.

RÉSEAUX DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

Organisation internationale de la Francophonie. (s.d.) Réseaux institutionnels. Les acteurs de la coopération francophone. <https://www.francophonie.org/reseaux-institutionnels-286>

L'*Organisation internationale de la Francophonie* regroupe 16 réseaux issus de la francophonie. Dans le cadre du rapport final, une analyse en bloc sera produite afin de comparer les différents réseaux entre eux. Une emphase sera portée sur deux réseaux, dont le Comité de direction a énoncé une possibilité de partenariat; soit, le *Réseau des compétences électorales francophones* (RECEF) et l'*Association internationale des Procureurs et Poursuivants francophones* (AIPPF). Plus particulièrement, l'analyse portera sur la structure des différents réseaux, les ressemblances, les différences et les choix de structure faits par chacun des réseaux. Afin de bien regrouper l'information, cette analyse sera produite sous forme d'un tableau.

Annexe D – Tableau comparatif des réseaux

Réseaux institutionnels de l'OIF (16) :

Nom du réseau	Année de création	Mobiliser	Moderniser	Promouvoir
Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique (CIB)	1985	<p>Le CIB rassemble 87 Barreaux et associations de Barreaux francophones.</p> <p>Le CIB est constitué d'un Bureau composé de 6 avocats.es, qui tiennent les rôles de la Présidence, du Secrétariat général, deux personnes sont assignées au Secrétariat général adjoint, une Trésorerie et une Direction générale.</p> <p>Le CIB comporte aussi un Conseil d'administration dont, les représentants.es sont issus des différents États constituant.</p> <p>Le CIB a aussi un Conseil des sages, composé de 7 personnes membres.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention des partenaires. 	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conférence Blockchain • Tribunal arbitral du sport et le règlement des litiges en droit du sport • Communiqué au soutien au Barreau de Guinée • Séminaire sur la protection des lanceurs d'alerte de l'OIF <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention spécifique de l'environnement sur le site web. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook, plutôt actif. • LinkedIn, une publication environ une fois par mois. • Twitter, actif. • YouTube, quelques publications.
Association du Notariat francophone (ANF)	1992	<p>Aucune information disponible sur la structure du réseau.</p> <p>Partenaires :</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Congrès des notaires d'Afrique 2023 • Réforme notariale adoptée en Belgique 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune présence.

		<ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • La signature numérique des documents sous seing privé est désormais possible en Belgique • L'aide médicale à mourir au Québec et au Canada a évolué <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	
<p>Association des Institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF)</p>	1994	<p>L'AISCCUF est composé de 35 personnes membres et de 3 personnes observatrices permanentes.</p> <p>L'AISCCUF est constitué d'une Assemblée générale et d'un Bureau. L'AG se rencontre tous les trois ans et est dirigée par le Bureau.</p> <p>Le Bureau est constitué d'une Présidence, 3 Vice-présidences, un Secrétariat général, une Trésorerie et un Secrétariat au comité d'expert.</p> <p>L'Assemblée générale a pour rôle d'examiner les rapports moraux de la Présidence et de la Trésorerie, décide de l'adhésion des nouvelles personnes membres et des retraits, comble les postes du Bureau par élection, elle modifie les statuts de l'association, adopte le règlement de l'AISCCUF, détermine le lieu de sa</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Bureau de l'AISCCUF en marge du XXIV^e congrès de l'INTOSAI • Vidéo de la promotion de la francophonie au sein des institutions supérieures de contrôle (ISC) <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux : Aucune présence.</p>

		<p>prochaine rencontre et établi le programme des trois prochaines années.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FONDAFIP • INTOSAI • Association des Ombudsmans et médiateurs de la francophonie 		
Association des cours constitutionnelles francophones (ACCF)	1997	<p>L'ACCF rassemble 50 Cours constitutionnelles et institutions équivalentes en Afrique, Europe, Amérique et Asie.</p> <p>L'ACCF est constituée de 3 cours membres observatrices (Hongrie, Algérie et Bahreïn) et 45 personnes membres.</p> <p>La Présidence et le Bureau sont votés par l'Assemblée générale. Le Bureau doit représenter géographiquement les personnes membres de l'ACCF. Le Secrétariat général est voté par le Bureau, et ce, pour un mandat de 6 ans.</p> <p>Le Bureau est composé de la Présidence, de la Vice-présidence, de la Trésorerie et du Secrétariat général.</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Don d'ouvrages juridiques à trois cours membres <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook, peu ou pas actif. Dernière publication en 2018. • Twitter, peu ou pas actif. Dernière publication en 2018.

		<p>Le rôle le plus détaillé par l'association est celui du Secrétariat général. Il a pour rôle, sous le contrôle de la Présidence et du Bureau, la gestion de l'association.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention des partenaires. 		
<p>Association africaine des hautes juridictions francophones (AAHJF)</p>	2004	<p>L'AAHJF compte 23 personnes membres.</p> <p>Aucune information disponible sur la structure du réseau.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AHJUCAF • OHADA • CEMAC • OIF • UEMOA 	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie de présentation de vœux au président du Conseil d'administration de l'AA-HJF • Réunion du Conseil d'administration et l'Assemblée générale • 18^e assises statutaires de l'Association africaine des Hautes Juridictions francophones (AA-HJF) <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook et Twitter amènent vers des pages qui ne sont pas reliées à l'AAHJF. • Les liens vers les réseaux sociaux sont corrompus. (LinkedIn, Pinterest, YouTube, G+, etc.)
<p>Association des Ombudsmans et Médiateurs de la</p>	1998	<p>L'AOMF compte 51 personnes membres.</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation AOMF organisée conjointement avec l'AOM sur les « Institutions du 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Twitter, très actif.

<p>Francophonie (AOMF)</p>	<p>L'AOMF est divisé en trois instances principales : l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le Bureau du Conseil d'administration. On retrouve aussi un comité permanent, soit le comité des adhésions.</p> <p>L'association comporte aussi un Secrétariat permanent, qui a pour rôle de centraliser les tâches administratives et les différents suivis.</p> <p>L'Assemblée générale est l'instance suprême de l'AOMF. Toutes les personnes membres font partie de l'AG. Elle se tient, généralement, lors du congrès de l'association.</p> <p>Le Conseil d'administration est chargé des affaires administratives. Le CA se rencontre une fois par année et est composé de 12 personnes membres, pour un mandat de trois ans, sans limites de renouvellement. On y retrouve, la Présidence, 2 Vice-présidences, un Secrétariat général, une Trésorerie et 7 représentants.es régionaux, réparti de manière représentative face au pays membre.</p> <p>L'OIF a un titre d'observateur permanent aux réunions du conseil</p>	<p>Médiateur et de l'Ombudsman : Processus et Moyens d'intervention » à Rabat</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Président de l'AOMF intervient à la 8^e édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie organisée par l'OIF <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucune mention de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Présence sur aucune autre plateforme.
-----------------------------------	---	---	---

		<p>d'administration et de l'Assemblée générale.</p> <p>Le Bureau du conseil d'administration est chargé de la gestion quotidienne de l'Association. Le Bureau exécute les décisions du CA. Il est composé de la Présidence, des Vice-présidences, du Secrétariat général et de la Trésorerie.</p> <p>Le Secrétariat permanent fait la liaison entre les personnes membres, la Présidence et les personnes membres du Bureau.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OIF et ses réseaux institutionnels 		
<p>Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF)</p>	2001	<p>L'AHJUCAF compte 47 personnes membres.</p> <p>L'AHJUCAF est composé d'une Assemblée générale, d'un Bureau, d'un Secrétariat général et de chargés.es de mission.</p> <p>L'Assemblée générale accorde un vote par Cour suprême membre et se tient tous les trois ans.</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une justice intègre et impartiale, mieux comprise des citoyens, au cœur des priorités de 2023 de l'AHJUCAF. • Prix de l'AHJUCAF. • Soutien de l'AHJUCAF au premier président de la Cour de cassation du Liban <p>Environnement :</p>	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook, plutôt actif. • Twitter, plutôt actif. • YouTube, peu actif. • LinkedIn, peu actif.

		<p>Le Bureau est composé d'une Présidence, de 6 Vice-présidences, d'un Secrétariat général, une Trésorerie et deux organisations observatrices : l'OIF et l'Association africaines des hautes juridictions francophones. Le Bureau est renouvelé lors de chaque congrès statutaire, pour un mandat de trois ans.</p> <p>Le Secrétariat général est assuré par la Cour de cassation française.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OIF • Association africaine des hautes juridictions francophones (AA-HJF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mention de l'environnement dans les grands arrêts de la Cour de cassation. • Aucune mention de l'environnement dans les activités de l'Association. 	
Association francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH)	2002	<p>L'AFCNDH compte 35 INDH sur trois continents : Afrique, Amérique et Europe.</p> <p>L'AFCNDH regroupe deux catégories d'accréditation. Statut A et statut B. Les accréditations de Statut A sont accordées lorsqu'une INDH a démontré sa pleine conformité aux Principes de Paris. Le Statut A donne droit de participer aux travaux des conseils des Droits de l'homme des</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de préparation du passage de la Commission des droits de l'homme au Cameroun devant le sous-comité d'accréditation • Atelier de partage d'expériences sur les actions concernant le respect des droits de l'Homme par les entreprises 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook, très peu actif. • Twitter, très peu actif. • LinkedIn, très peu actif.

	<p>Nations Unies et aux autres mécanismes de surveillance des droits de l'Homme. Le Statut B regroupe les institutions qui sont non conformes aux Principes de Paris et sont privées de parole aux travaux du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies et aux autres mécanismes de surveillance des droits de l'Homme.</p> <p>Le Bureau se rencontre 2 fois par année, lorsque possible, sur convocation de la Présidence. Le Bureau est responsable de préparer les réunions du Conseil d'administration. Il est composé de la Présidence, 3 Vice-présidences et du Secrétariat général.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil national des droits de l'Homme • Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg • Agence française de développement • Commission nationale consultative des droits de l'Homme – République française • OIF 	<p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	
--	---	--	--

<p>Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires des États et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF)</p>	<p>2004</p>	<p>L'UCESIF compte 16 pays membres.</p> <p>L'Assemblée générale est l'attribut souverain et suprême de l'institution. L'AG fixe les montants des cotisations, la prononciation des adhésions et les radiations, l'adoption des modifications ou amendements à la constitution, etc. L'AG se rencontre une fois par année, mais peut être convoquée de manière spéciale à la demande du 2/3 des pays membres. Puis, tous les deux ans, elle tient un congrès thématique.</p> <p>Le Bureau est l'organe de direction. Il planifie l'ordre du jour, organise les réunions et assure l'exécution des décisions entre les réunions, aux côtés du Secrétariat général. Le Bureau se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de la Présidence, 6 vice-présidences dont l'un comporte le rôle de la Trésorerie et un autre de vice-Trésorerie.</p> <p>Le Secrétariat général est nommé par le Bureau, sur proposition de la Présidence. Il assiste le Bureau dans toutes ses missions.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OIF 	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du 24 novembre 2022 • Le Bureau de l'UCESIF s'est réuni le 24 novembre au CEFE de France • Thierry Beaudet, Président de l'UCESIF en visite officielle à Bucarest <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment accroître la lutte contre le changement climatique • Le conseil économique, social et environnemental • Champs d'action 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Twitter, compte lié au site web est inexistant. • Aucun autre compte.
---	-------------	---	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> • AICESIS 		
Réseau francophone des Régulateurs des médias (REFRAM)	2007	<p>Le REFRAM compte 31 autorités de régulation chargées des médias provenant d’Afrique, d’Amérique et d’Europe.</p> <p>L’OIF est observatrice au réseau.</p> <p>La Présidence est chargée de convoquer et diriger les réunions du Réseau. Elle est élue pour un mandat de deux ans, lors de la conférence des personnes membres du Réseau. Il est important de noter que c’est la vice-Présidence qui assure la Présidence suivante. Lors des conférences suivantes, c’est la Vice-présidence qui est élue.</p> <p>Le Secrétariat travaille sous la direction de la Présidence. Il prépare les réunions, rédige les procès-verbaux et assiste le réseau dans la réalisation des missions. Il est responsable de présenter les demandes d’adhésions, lors de la conférence du réseau, pour approbation. De plus, il enregistre les demandes de retrait du Réseau et en informe ses personnes membres.</p> <p>Partenaires :</p>	<p>Thème d’actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vœux du REFRAM pour l’année 2023 • Le REFRAM représenté à l’Assemblée plénière de l’ERGA le 1^{er} décembre 2022 <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l’environnement. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Twitter, plutôt actif.

		Aucune mention des partenaires.		
Association des francophones des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)	2007	Aucune information disponible sur la structure du réseau. Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> Aucune mention des partenaires. 	Thème d'actualité : <ul style="list-style-type: none"> État civil : L'AFADPD élabore une fiche pratique sur les contrôles Environnement : <ul style="list-style-type: none"> Aucune mention de l'environnement. 	Présence sur les réseaux sociaux : <ul style="list-style-type: none"> Twitter, plutôt actif.
Réseau francophone de diffusion du droit (RF2D)	2006	Le site internet du réseau est non fonctionnel.	Le site internet du réseau est non fonctionnel.	Le site internet du réseau est non fonctionnel.
Association des Procureurs et Poursuivants francophones (AIPPF)	2009	Aucune information quant au nombre de personnes membres. L'Assemblée générale n'est pas publique. Seules les personnes ayant affranchi leur cotisation ont une voix délibérative à l'AG. Une exception peut être offerte, lorsque le délai de la rencontre ne permet pas à tous les participants.es de s'affranchir de leur cotisation. L'AG se réunit au moins une fois par an. Le Conseil d'administration peut convoquer des Assemblées générales, dans le cadre de circonstances exceptionnelles. L'AG est chargée de prononcer les nominations et les radiations, et de	Thème d'actualité : <ul style="list-style-type: none"> Actualité datant d'août 2022. Environnement : <ul style="list-style-type: none"> Aucune mention de l'environnement. 	Présence sur les réseaux sociaux : <ul style="list-style-type: none"> Aucune présence sur les réseaux sociaux.

		<p>désigner les groupes de travail. Elle tient plutôt un rôle décisionnel.</p> <p>Les personnes membres du Conseil d'administration sont élues pour une période de trois ans.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention des partenaires. 		
Réseau des compétences électorales francophones (RECEF)	2011	<p>Le RECEF compte 32 personnes membres, provenant de différents États et États fédérés (ex. : Québec).</p> <p>L'Assemblée générale est l'organe suprême et souverain du réseau. L'AG est un lieu de débat, d'échanges d'informations, de propositions et de décisions sur les sujets d'intérêts communs aux personnes membres. Elle se réunit une fois par an; 25% des personnes membres doivent être présentes, pour que l'AG soit tenue. De plus, elle favorise le consensus dans les prises de décisions.</p> <p>Le Bureau est chargé des affaires administratives, telles qu'un Conseil d'administration le serait. Le Secrétariat général est un membre permanent au Bureau. Il est</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des élections sécurisées, apaisées et inclusives • Causerie électorale sur l'élection générale provinciale du Québec • Création du Réseau électoral de l'océan Indien <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Twitter, très actif.

		<p>accompagné de 4 personnes administratrices élues pour une période de deux ans et d'une personne membre de l'OIF, à titre de personne observatrice.</p> <p>La Présidence est élue pour une période de deux ans par l'AG. Il est d'office, aussi, la Présidence du Bureau et de l'AG.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations internationales et Francophonie Québec • OIF 		
Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire (RFCMJ)	2014	<p>Aucune information quant au nombre de personnes membres.</p> <p>Toutes les personnes membres font partie de l'Assemblée générale; elle est l'instance suprême du Réseau.</p> <p>Les personnes membres du Bureau sont élues pour une période de deux ans et le mandat est renouvelable une fois, par l'AG.</p> <p>Le Secrétariat général exécute des décisions et tâches qui lui sont confiées par la Présidence et le Bureau. Le Secrétariat général représente le Bureau, à la demande de la Présidence.</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dernière actualité date de novembre 2022. <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune présence sur les réseaux sociaux.

		Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention des partenaires. 		
--	--	--	--	--

INTERPOL

Nom du réseau	Année de création	Mobiliser	Moderniser	Promouvoir
<i>INTERPOL</i>	1923	<p><i>INTERPOL</i> compte 195 pays membres.</p> <p><i>INTERPOL</i> est constitué d'un Secrétariat général, d'une Assemblée générale, d'un Comité exécutif et d'une Présidence.</p> <p>Le Secrétariat général est chargé de gérer les activités quotidiennes de l'institution. Il est ouvert 24h/24, 7 jours/7. Environ 1000 personnes sont employées au Secrétariat général.</p> <p><i>INTERPOL</i> a six bureaux régionaux. Soit en Argentine, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au El Salvador, au Kenya et au Zimbabwe.</p> <p>L'Assemblée générale se réunit une fois par année pour voter les activités et la politique d'<i>INTERPOL</i>. Une session dure généralement 4 jours.</p>	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relié aux différents avis de recherche publiés par <i>INTERPOL</i> • Relié aux différentes enquêtes menées et réussies par les pays membres <p>Environnement : Plusieurs publications sur le sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « La criminalité environnementale : une menace pour la paix et la sécurité, selon un nouveau rapport <i>INTERPOL-ONU</i> Environnement » • « Partenariat en matière de criminalité environnementale » • « Limitez votre impact sur l'environnement » • « Criminalité liée à la pollution : une décennie d'évolution des mentalités » 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook, très actif. • Twitter, très actif. • LinkedIn, très actif. • YouTube, plutôt actif.

	<p>L'AG est l'instance suprême de l'organisation. Elle est composée de tous les représentants de chaque pays membre. Un pays membre peut être représenté par un ou plusieurs délégués. Toutefois, chaque pays membre détient une voix lors des votes de Résolutions. L'AG a pour mission de s'assurer que les activités d'INTERPOL répondent aux besoins des membres.</p> <p>Le Comité exécutif est composé de 13 personnes membres, élues par l'AG. Le CE est chargé de superviser les activités du Secrétariat général et de veiller au respect des décisions prises par l'AG. Le CE se réunit trois fois par année. Les personnes élues au CE ont des années d'expériences dans le domaine policier, qu'elles peuvent mettre à profit. Le CE est composé d'une Présidence, de trois Vice-présidences et de neuf délégués.es. Une représentation équilibrée des différentes régions du monde est favorisée, lors de l'élection du CE.</p> <p>La Présidence est élue pour un mandat de 4 ans, par l'AG. Cette fonction est non rémunérée et à temps partiel. La Présidence conserve son</p>		
--	--	--	--

		<p>titre dans son organisation d'appartenance.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>INTERPOL</i> a de nombreux partenaires, tel que de partenaires étatiques, des organisations policières régionales, le secteur privé, les organisations internationales, etc. • Exemple d'organisations internationales partenaires : Union africaine, Baltic and International Maritime Council, Eurojust, Union Européenne, etc. 		
--	--	--	--	--

Contrairement à *FRANCOPOL*, *INTERPOL* ne vise pas l'échange des bonnes pratiques et de la formation policière. *INTERPOL* est un outil opérationnel en renseignement criminel et en enquête criminelle. *INTERPOL* soutient les enquêtes de ses États membres, mais elle ne fait aucune arrestation et ne lance aucune enquête.

Europol

Nom du réseau	Année de création	Mobiliser	Moderniser	Promouvoir
<i>Europol</i>	1923	<i>Europol</i> compte 27 États membres.	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principales menaces pour la sécurité : terrorisme, trafic 	Présence sur les réseaux sociaux :

	<p><i>Europol</i> est dirigé par une Direction exécutive, nommé par le Conseil de l'UE. La Direction exécutive est secondée par trois Directions exécutives adjointes, chacun ayant un mandat différent. La première au département des opérations, la deuxième au département de la gouvernance et la troisième au département des capacités. Chaque département est ainsi responsable des organes agissant dans son domaine.</p> <p>Les bureaux de liaison et le Conseil d'administration sont tenus à l'écart de la structure organisationnelle de l'institution.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Europol</i> établit des partenariats avec les agences d'application de la loi, les institutions étatiques et le secteur privé. Plusieurs formes de partenariats sont mises en place, en fonction des besoins et des ressources du partenaire. • <i>Europol</i> accueille des agents de liaison provenant d'États non européens. Tel que : le Canada, la Colombie, le Japon, etc. Elle accueille aussi 	<p>international de stupéfiants et du blanchiment d'argent, fraude organisée, contrefaçon de l'euro et traite des êtres humains.</p> <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs articles concernant de la criminalité environnementale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Twitter, très actif. • LinkedIn, très actif. • YouTube, plutôt actif. • Facebook, très actif.
--	--	--	--

		des agents de liaison de diverses agences d'application de la loi américaine. Tel que, le FBI, IRS, ICE, etc.		
--	--	---	--	--

Il est important de noter qu'*Europol* est reconnu comme une Agence de l'UE « pour la coopération des services répressifs ». ¹⁰⁵ La mission d'*Europol* est de soutenir et aider les États dans leur combat et la prévention à toutes les formes de criminalité (crime organisé, internationale grave, cybercriminalité et terrorisme). *Europol* soutient les enquêtes de ses États membres, mais elle ne fait aucune arrestation et ne lance aucune enquête.

Les agents de liaison d'*Europol* ont leur propre système de communication, soit, le SIENA system. Cette plateforme assure que les échanges soient sécuritaires, rapides et faciles d'usage. Elle permet de communiquer des informations d'ordre confidentiel tel que des informations opérationnelles et stratégiques reliées à la criminalité, entre les membres d'*Europol* et leurs partenaires.

Réseau Intersection

Nom du réseau	Année de création	Mobiliser	Moderniser	Promouvoir
<i>Réseau Intersection</i>	1993	Le <i>Réseau Intersection</i> compte plus de 300 personnes et groupes membres. Dont, 32 organisations policières, la Gendarmerie Royale du Canada, trois services de police ferroviaires, six corps policiers des maritimes et sept corps de police autochtones.	Thème d'actualité : <ul style="list-style-type: none"> • Aucune section actualité. Environnement : <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	Présence sur les réseaux sociaux : <ul style="list-style-type: none"> • Twitter, très actif. • Facebook, très actif.

¹⁰⁵ Europol. (2022, 4 février). *À propos d'Europol / Contribuer à rendre l'Europe plus sûre*. <https://www.europol.europa.eu/>

	<p><i>Intersection</i> est, depuis 2006, reconnue à titre d'organisme à but non lucratif. Le Conseil d'administration de l'organisme reflète la diversité de ses personnes et groupes membres. Le CA est constitué de deux coprésidences, une Vice-présidence, d'un Secrétariat, une Trésorerie, six administrations, quatre personnes observatrices et deux personnes coordonnatrices.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Québec : ENPQ, ministère de la Sécurité publique, Secrétariat aux relations canadiennes et SAAQ • ADPQ • Desjardins – Caisse des policiers et policières • Banque du Canada • Échec au crime • UNI • Centre international pour la prévention de la criminalité • VIA Rail Canada • Motorola Solutions • FRANCOPOL • Établissements d'enseignement : Cégep de Trois-Rivières, Cégep Garneau, Cégep de l'Abitibi- 		<ul style="list-style-type: none"> • YouTube, peu actif. • LinkedIn, peu actif.
--	---	--	---

		Témiscamingue, Cégep de Baie-Comeau et Cégep d'Alma.	
--	--	--	--

Le *Réseau Intersection* est un réseau d'échange ayant pour accent la police de proximité. Le but est de promouvoir le modèle québécois de police, s'appuyant sur le modèle de la police communautaire afin de prévenir la criminalité et sécuriser les citoyens.

ADPQ

Nom du réseau	Année de création	Mobiliser	Moderniser	Promouvoir
<i>Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)</i>	1993	<p>L'ADPQ compte 84 personnes et groupes membres, parmi lesquels on compte : 42 corps policiers et 42 associés.es, tel que des banques, l'administration portuaire de Montréal, le Bureau des enquêtes indépendantes, etc.</p> <p>L'ADPQ a une gouvernance à trois niveaux, soit un Conseil d'administration, une Assemblée des directeurs et la Permanence. Aucune information supplémentaire n'est disponible.</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Desjardins – Caisse des policiers et policières • EMERGENSYS 	<p>Thème d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indignation et changements législatifs exigés rapidement ! • Réaction de l'ADPQ au jugement de la Cour supérieure – Dossier 500-17-1143887-205 <p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune mention de l'environnement. 	<p>Présence sur les réseaux sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook, très actif. • Twitter, très actif. • LinkedIn, très actif. • YouTube, plutôt actif. • Instagram, plutôt actif. • TikTok, plutôt actif.

		<ul style="list-style-type: none">• Sécurité publique Québec• SAAQ• Motorola Solutions• Association des banquiers canadiens• Forest Green Solutions		
--	--	---	--	--

Annexe E – Guide d’entrevue

Rôles :

- Animatrice : Catherine Mercier
- Observatrice/note résumé : Zoe Martin
- Transversale (ressenties et points forts) : Kasandra Boisvert

Objectifs officiels :

- Obtenir des informations qui pourront contribuer à la recherche de l’équipe de recherche ;
- Comprendre ce qu’est et ce que fait *FRANCOPOL* ;
- Cibler les enjeux et besoins actuels dans le réseau policier ;
- Recueillir les témoignages et le point de vue des personnes membres et non membres de l’organisme par rapport aux enjeux qui touchent *FRANCOPOL* ;
- Ultiment, être capable de répondre à la question de recherche

Objectifs et indicateurs :

Mobiliser	Moderniser	Promouvoir
<ul style="list-style-type: none">• Personnes membres (organisations) : participation• Partenaires (techniques et financiers)• Participation aux comités techniques	<ul style="list-style-type: none">• Thèmes géopolitiques d’intérêt• Comités techniques à jour• Environnement	<ul style="list-style-type: none">• Communication• Partage de l’information (CFIS)• Visibilité du réseau : intégration du réseau dans le milieu

Introduction

Présentation de l'équipe de recherche

Déroulement et fonctionnement de l'entrevue

Consentement verbal pour l'enregistrement de l'entrevue

Section 1 : Mobiliser

1. Pouvez-vous nous parler de vous ? De votre fonction ? De votre relation avec *FRANCOPOL* ? Êtes-vous membre de *FRANCOPOL* ?
2. Comment intégrez-vous *FRANCOPOL* au sein des activités de votre institution ?
3. Connaissez-vous les différents comités techniques ?
4. Participez-vous aux comités techniques ou avez-vous déjà participé ?
 - a. Si oui, à quel comité technique participez-vous ou à quel comité avez-vous participé ?
 - i. Quel est/était votre rôle au sein du comité ?
 - ii. Quels sont les enjeux ou les défis auxquels votre comité est/a été confronté ?
 - iii. Dans un monde idéal, à quoi ressembleraient les comités techniques en général ? (ex. : organisation, sujets, coordination, etc.)
 - iv. Quels sont les moyens que vous utilisez/qui devraient être utilisés pour assurer la participation aux comités techniques ?
 - b. Si non, pourquoi ne participez-vous pas aux comités techniques ?
 - i. (Quelles sont les raisons qui ont fait en sorte que vous ne participez pas aux comités techniques ?)
 - ii. Quelle est votre implication au sein de l'organisme ?

Section 2 : Moderniser

5. Quels sont les comités techniques les plus pertinents ?
 - a. Pourquoi ?
 - b. Êtes-vous capable d'identifier les comités en dormance et ceux qui sont les plus actifs ?
 - c. Selon vous, est-ce que certains comités devraient être mis en dormance ou au contraire, être créés ? Lesquels ?
6. Selon vous, quels sont les thèmes géopolitiques ou les enjeux d'actualité qui vont être les plus importants dans les années à venir pour *FRANCOPOL* et le réseau policier ?

7. Selon vos connaissances de *FRANCOPOL*, est-ce que l'organisme aborde ces thématiques actuellement ?
 - a. Si oui, comment se traduit-elle ?
 - b. Si non, comment l'organisme devrait-il les intégrer ?
8. Quelle est la place de l'environnement au sein de *FRANCOPOL* ?
 - a. Selon vous, comment la thématique environnementale devrait-elle être intégrée dans l'organisme ?
9. Êtes-vous en mesure de nommer des réseaux similaires à *FRANCOPOL* ?
 - a. Selon vous, comment *FRANCOPOL* pourrait-il s'inspirer de ses réseaux ? (Organisation, structure, activités, etc.)

Section 3 : Promouvoir

10. Connaissez-vous le *Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir* (CFIS) ?
 - a. Selon vous, quelles sont son utilité et sa pertinence ?
11. Combien de fois par mois consultez-vous le *Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir* (CFIS) ?
12. Quel type de documents consultez-vous ?
13. Voyez-vous des enjeux quant à l'accès et l'utilisation du CFIS ?
14. Est-ce que votre milieu/institution a une bonne connaissance de *FRANCOPOL* et ses activités ?
 - a. Selon vos connaissances, est-ce que des documents produits par *FRANCOPOL* sont partagés au sein de votre institution ?
15. Qu'est-ce que *FRANCOPOL* pourrait faire pour améliorer sa visibilité ? (au sein de l'institution, en général, à l'international)
16. Quelle est la présence de *FRANCOPOL* sur les réseaux sociaux ?
 - a. Selon vous, est-elle suffisante et pourquoi ?

Conclusion

17. En général, avez-vous des recommandations pour consolider et pérenniser *FRANCOPOL* ?
18. Avez-vous des éléments à ajouter ?

Annexe F – Grille d’analyse

Cette grille d’analyse fut utilisée par l’équipe de recherche afin de trianguler les données et de faire ressortir les informations les plus pertinentes pour la recherche.

Grille d’analyse – Objectifs et indicateurs

Mobiliser	Moderniser	Promouvoir
Personnes membres - Qui sont-elles ? - Combien sont-elles?	Thèmes géopolitiques d’intérêt	Outils et stratégies de communication
Degré de participation des personnes membres	Thématiques des comités techniques	Carrefour de formation d’information du savoir
Mobilisation des partenaires techniques et financiers	Mise à jour et en veille des comités techniques	Visibilité sur les réseaux sociaux
Participation aux comités techniques	Intégration de l’environnement	Visibilité auprès des personnes membres